Neuchâtel - Fondée en 1738 - 202me année — Un numéro 10 centimes — No 162 (8 pages) — Vendredi 12 juillet 1940

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile. .	20.—	10.—	5.—	1.70

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES
12 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—). Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.
TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

LA LIQUIDATION, EN FRANCE, DE L'ORDRE CONSTITUTIONNEL DE 1875

Le maréchal Pétain devient chef de l'Etat

concentrant entre ses mains les pouvoirs du président de la république, du président du conseil et du parlement

M. Albert Lebrun a donné sa démission. - Le gouvernement songe à revenir à Paris ou à s'établir à Versailles

Une allocution du maréchal

VICHY, 11 (Havas). — Le maréchal Pétain a prononcé, jeudi soir, l'allocution suivante, adressée à la nation française :

« Français ! L'Assemblée nationale m'a investi de pouvoirs étendus. J'ai à vous dire comment je les exercerai. Le gouvernement doit faire face à une des situations les plus difficiles que la France ait connues. Il lui faut rétablir les communications du pays, rendre chacun à son foyer et au travail, assurer le ravitaillement. Il lui faut négocier et conclure la paix.

Une épreuve nouvelle

» Ces derniers jours, une épreuve nouvelle a été infligée à la France. L'Angleterre, rompant une longue alliance, a attaqué à l'improviste et a détruit des navires français immobilisés dans nos ports et partiellement désarmés. Rien ne laissait prévoir une telle agression. Rien ne la justifiait. Le gouvernement anglais a-t-il cru que nous accepterions de livrer à l'Allemagne et à l'Italie notre flotte de guerre ? S'il l'a cru, il s'est trompé. Mais il s'est trompé aussi s'il a pensé que, cédant à la menace, nous manquerions aux engagements pris à l'égard nos adversaires. L'ordre a été donné à la marine française de se défendre et, malgré l'inégalité du combat, elle l'a exécuté avec résolution et vaillance. La France, vaincue dans des combats héroïques, abandonnée hier, attaquée aujourd'hui par l'Angleterre à qui elle avait consenti de si nombreux et si durs sacrifices, demeure seule en face de son destin.

Désormais, le gouvernement comptera 12 ministres

» Pour accomplir la tâche immense qui nous incombe, j'ai besoin de votre confiance. Vos représentants me l'ont donnée en votre nom, ils ont voulu comme vous et comme moi-même que l'impuissance de l'Etat cesse de paralyser la nation. J'ai constitué un nouveau gouvernement. Douze ministres se répartiront l'administration du pays. Ils seront assistés par des secrétaires généraux, qui dirigeront les principaux services de l'Etat. Des gouverneurs seront placés à la tête des grandes provinces françaises. Ainsi l'administration sera à la fois concentrée et décentralisée. Les fonctionnaires ne seront plus entravés dans leur action par des règlements trop étroits et par des contrôles trop nombreux. Ils seront plus libres. Ils agiront vite, mais ils seront responsables de leurs fautes.

Le gouvernement a demandé de pouvoir retourner à Paris

» Afin de régler plus aisément certaines questions dont la réalisation présente un caractère d'urgence, le gouvernement se propose de siéger en territoire occupé. Nous avons demandé à cet effet au gouvernement allemand de libérer Versailles et le quartier des ministères à Paris.

» Notre programme est de rendre à la France les forces qu'elle a perdues. Elle ne les retrouvera qu'en suivant les règles simples qui ont, de tout temps, assuré la vie, la santé et la prospérité des nations. Nous ferons une France organisée, où la discipline des subordonnés répondra à l'autorité des chefs dans la justice pour tous. Dans tous les ordres, nous nous attacherons à créer des élites pour leur confier le commandement sans autre considération que celle de l'intelligence.

Pour le travail, contre le capitalisme et contre le socialisme

» Le travail des Français est la ressource suprême de la patrie, il doit être sacré. Le capitalisme international et le socialisme qui l'ont exploité et dégradé font également partie de l'avant-guerre. Ils ont été d'autant plus funestes que, s'opposant l'un à l'autre en apparence, ils se ménageaient l'un et l'autre en secret. Nous ne souffrirons plus leur ténébreuse alliance, nous supprimerons les discussions dans la cité. Nous ne les admettrons pas à l'intérieur des usines et des fermes. Pour notre société dévoyée l'argent trop souvent serviteur et instrument du mensonge était un moyen de domination.

» Nous ne renonçons ni au moteur puissant qu'est le profit, ni aux réserves de l'épargne accumulée. Mais la faveur ne distribuera plus de prébendes, le gain restera la récompense du labeur et du risque. Dans la France refaite l'argent ne sera que le salaire de l'effort. Votre travail sera défendu, votre famille aura le respect et la protection de la nation. La France rajeunie veut que l'enfant remplisse vos cœurs de l'espoir qui vivifie et non plus de la crainte qui dessèche et vous rendra pour son éducation et son avenir la confiance que vous aviez perdue.

Le rôle de la famille

» Les familles françaises restent les dépositaires d'un long passé d'honneur. Elles ont le devoir de maintenir à travers les générations les antiques vertus qui font les peuples forts. Les disciplines familiales seront sauvegardées mais, nous le savons, la jeunesse moderne a besoin de vivre avec la jeunesse, de prendre sa force au grand air dans une fraternité salubre, qui la prépare au combat de la vie. Nous y veillerons. Ces vieilles traditions qu'il faut maintenir, ces saines ardeurs qui communieront dans un zèle nouveau, forment le fond de notre race.

» Tous les Français fiers de la France, la France de chaque Français, tel est l'ordre que nous voulons instaurer. »

Le texte des actes constitutionnels
voté par les Chambres

VICHY, 12 (Havas). — Voici le texte des trois actes constitutionnels qui seront publiés vendredi matin au « Journal officiel » :

Acte constitutionnel No 1

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, déclarons assumer les fonctions de chef de l'Etat français. En conséquence, nous déclarons : l'article 2 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 est abrogé.

Fait à Vichy le 11 juillet 1940.
Signé : Ph. Pétain.

Acte constitutionnel No 2
fixant les pouvoirs du chef de l'Etat

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, chef de l'Etat français, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, décrétons :

Art. 1. — Le chef de l'Etat français a la plénitude du pouvoir gouvernemental. Il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'Etat qui ne sont responsables que devant lui.

Il exerce le pouvoir législatif en conseil des ministres

1. Jusqu'à la formation des nouvelles assemblées.

2. Après cette formation, au cas de tension extérieure ou de crise intérieure grave, sur sa seule décision et dans la même forme. Dans les mêmes circonstances il peut édicter des dispositions d'ordre budgétaire et fiscal.

3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.

4. Il nomme les titulaires à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.

5. Il dispose de la force armée.

6. Il a le droit de grâce et d'amnistie.

7. Les envoyés et ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui. Il négocie et ratifie les traités.

8. Il peut déclarer l'état de siège dans une ou plusieurs portions du territoire.

9. Il ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des assemblées législatives.

Art. 2. — Sont abrogées toutes les dispositions des lois constitutionnelles du 25 février 1875 et du 16 juillet 1875, incompatibles avec le présent acte.

Acte constitutionnel No 3
relatif au chef de l'Etat français

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, chef de l'Etat français, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, décrétons :

Art. 1. — Le Sénat et la Chambre des députés subsisteront jusqu'à ce que soient formées les assemblées prévues par la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940.

Art. 2. — Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés jusqu'à nouvel ordre. Ils ne pourront désormais se réunir que sur convocation du chef de l'Etat.

Art. 3. — L'article premier de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 est abrogé.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Soldats britanniques dans le désert

D'importantes forces anglaises sont actuellement stationnées dans la région du canal de Suez, sur des points névralgiques de la Méditerranée. — Voici des « Tommies » exécutant des tirs au lance-mines dans le désert.

Les entretiens de Munich ont eu un résultat favorable pour la Hongrie

Les revendications de celle-ci, appuyée par les puissances de l'Axe, seront vraisemblablement adressées à la Roumanie

(Lire les nouvelles en dernières dépêches)

LA FRANCE NOUVELLE

Il y a un fait qui frappe dans tout ce problème de la refonte des institutions françaises : l'opposition qui existe entre la nécessité imposée à la nation de reviser de fond en comble sa structure légale et la lenteur ou l'incompréhension des milieux parlementaires à réaliser cette refonte.

C'est en lisant les comptes rendus, d'ailleurs volontairement décolorés, de ces séances de la Chambre, du Sénat et de l'Assemblée nationale, que l'on s'aperçoit de toute la profondeur du divorce qui a séparé toujours en France le pays légal du pays réel. Quand l'incendie est à la maison, des gens songent à discuter du règlement de police du feu... Il n'a pas fallu moins que toute l'habileté manœuvrière de M. Pierre Laval pour obtenir un résultat qui, pourtant, ne pouvait être différent...

Aujourd'hui, le maréchal Pétain dispose de pouvoirs tels qu'aucun homme de la troisième république n'en a jamais possédé. Les Chambres tout autant que le chef de l'Etat, s'ils ont encore une existence juridique jusqu'au jour de la promulgation de la nouvelle constitution — après sa ratification par le peuple — n'ont plus aucune autorité. Le maréchal et ses collaborateurs sont libres de fixer, comme il leur conviendra les traits du régime à venir de la France. Ils ne sont limités que par les principes de base de la charte nouvelle : famille, travail et patrie.

Il va de soi d'abord que le système parlementaire, avec les méthodes qui furent les siennes, sera entièrement éliminé. Les compétitions d'hommes et des partis, les joutes électorales, les renversements de ministère, tous ces jeux redoutables qui conduisirent la France au bord de l'abîme n'auront dorénavant plus cours. A la tête de l'Etat, il y aura une autorité permanente et responsable ; quant aux intérêts de la nation ils seront représentés par les groupements régionaux et professionnels.

Sage formule! Car, encore qu'aucune précision n'est donnée sur la manière dont elle sera appliquée dans la pratique, elle signifie que la France, renonçant aux abstractions auxquelles elle s'est complu depuis l'avènement des grands principes de quatre-vingt-neuf, cherche à s'établir sur des bases plus solides et plus concrètes, tente de retrouver des réalités — la famille, la profession, la région précisément — qu'elle avait malheureusement abandonnés. Reste à savoir, il est vrai, si ce sont des hommes nouveaux qui collaboreront à cette œuvre toute nouvelle — car l'importance de ce fait ne saurait assurément échapper au maréchal Pétain.

P. Br.

« La Feuille d'avis de Neuchâtel » dans le Sud-Argentin

VOYAGE VERS LES LACS DE LA CORDILLERE DES ANDES

De l'estuaire de la Plata, sur les bords duquel se trouve Buenos-Ayres, que j'ai tenté de vous décrire dans une précédente chronique, à la Cordillère la distance est grande, le voyage fort long. Le parc national argentin, en effet, offre avec le nôtre, et toutes proportions gardées, ce point commun qu'il est fort éloigné de la métropole. Quarante-deux heures de voyage, au cours desquelles le convoi franchit toute la Patagonie septentrionale, mornes steppes s'allongeant à perte de vue, sont nécessaires pour gagner le Nahuel-Huapi, bassin lacustre, au cœur de cette « réserve » de 800,000 hectares à peu près et dont la création remonte à 1922. « Réserve », mais aussi centre de tourisme où affluent les amateurs désireux de fuir les étés, parfois torrides, de Buenos-Ayres.

Cette excursion aux lacs andins, je l'ai faite au début de l'automne, moment le plus favorable, paraît-il. Le vent, presque continuel en Patagonie, et qui avait, durant le parcours, rempli les vagons de nuages de poussière, tourbillonnant des heures durant, avait également nettoyé le firmament, et c'est sous un ciel sans nuage aucun que, des hauteurs dominant le rio Pilcaniyen j'aperçus, dans le lointain bleuâtre, le miroir du lac Nahuel-Huapi, blotti au pied oriental de la Cordillère. La petite cité de San Carlos de Bariloche alignait sur la rive sud ses maisonnettes, presque toutes du type chalet, et dont les toits, au soleil couchant, avaient des reflets d'or fondu... telle cette « Ciudad del Oro », gisant dans cette région et dont un cacique, en 1540, avait signalé la présence à Francisco de César, conquistador et ancien pilote de Sébastien Cabot. On la chercha longtemps, cette fabuleuse cité, avec l'ardeur que mettaient à pareilles entreprises les hidalgos désireux d'enrichir le trésor de Castille ; les expéditions, toutes parties de la côte pacifique, n'aboutirent point, naturellement. D'aucunes furent massacrées par les Indiens, d'autres périrent dans les montagnes, sans avoir jamais contemplé la ville mystérieuse décrite par le vieux cacique. En 1621, pourtant, un de ces aventuriers parvint au Nahuel-Huapi en suivant, de Valdivia, une route aujourd'hui encore adoptée et dont j'ai parcouru un tronçon. Elle emprunte tour à tour les cols, peu élevés dans cette région des Andes, les lacs, fort nombreux, et enfin le cours des rivières coulant au fond de sauvages et profondes vallées. On imagine aisément les attraits de ce parcours, évoquant dans la mémoire tant de souvenirs historiques, faisant passer sous les yeux de celui qui l'effectue à cheval (ou en automobile) tant de paysages aussi variés que grandioses. Nature vierge, solitudes où, parfois, l'on s'imaginerait être le premier à pénétrer depuis le temps où Diègue de Léon et ses gars, morion en tête et pique à la main, passèrent sous les voûtes de la forêt vierge où ils ouvrirent des « picadas », d'étroits sentiers, aujourd'hui transformés en avenues. Il y a là des coïhuès, des frênes magnifiques, d'aucuns hauts de cinquante mètres et vieux de sept cents ans, des cyprès gigantesques, des araucarias, que sais-je encore ? Silence solennel de la forêt, solitaire et mélancolique, où le piéton comme moi parcourt des lieues sans rencontrer une âme. Parfois un Indio, chargé d'un lourd ballot et qui regagne sa hutte, quelque part au bord d'un de ces lacs andins, dont le pur miroir, opale ou jade, reflète les hautes parois de quelque « cerro », lui-même surplombé par les névés ou les glaciers. Pas un bruit, pas un son dans ces parages où l'on s'étonne de rencontrer çà et là un poteau indicateur.

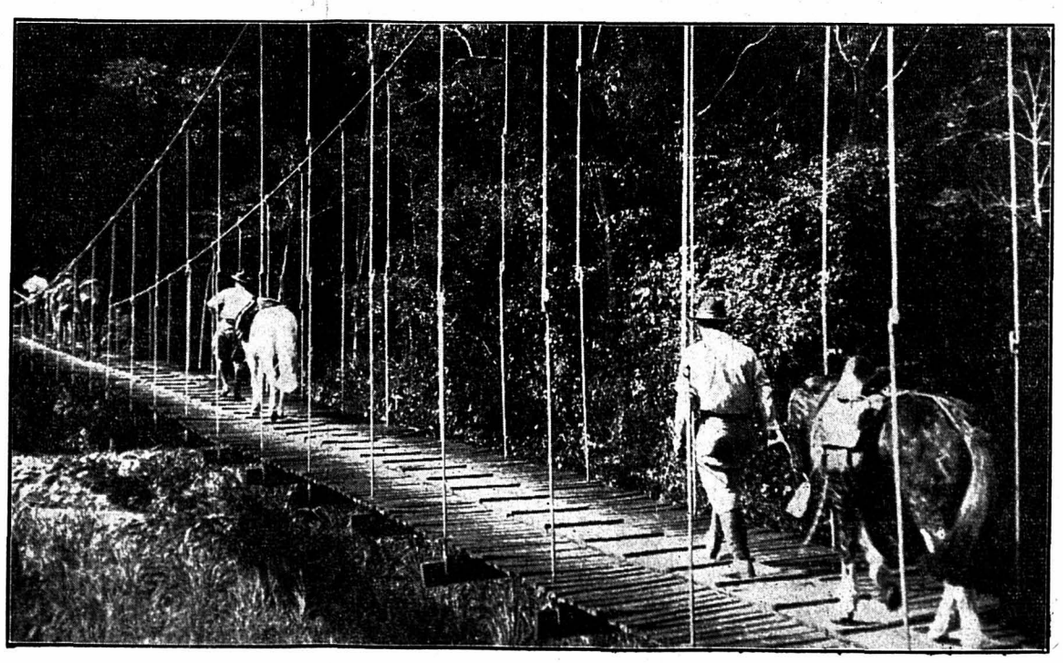

Passage d'un pont suspendu, jeté au travers d'une des profondes et mystérieuses vallées des Andes.

San Carlos de Bariloche, dont je parlais, est le centre d'où rayonnent les diverses routes, lacustres ou terrestres, sillonnant cette région. La petite ville en question est de fraîche date puisqu'elle ne compte pas quarante ans d'âge. C'est en 1905 qu'un petit groupe de Shigs, trouvant la région à son goût — elle lui rappelait la lointaine patrie — s'y installa et y créa une florissante colonie. Il peut être piquant et surtout caractéristique de citer le fait qu'on montre encore, à San Carlos, au cœur de la cité, un grand cyprès auquel, en 1880, voilà donc soixante ans, fut lié le Dr Moreno, capturé par les Indiens, très farouches — on les comparait à des jaguars ! — habitant cette région. Durant la nuit, l'explorateur put s'échapper, grâce à la complicité d'une jeune Indienne dont il avait touché le cœur. Très poétique, vous le voyez, cette histoire-là. Et pourtant on la certifie authentique. Allons, tant mieux !

Cette « route du sud », comme on l'appelle, est l'une des deux voies qui, de l'Argentine, amènent au Chili. Celle du nord, vous le savez, passe par Mendoza et franchit les Andes au col de la Humbre, non loin de l'Aconcagua. Elle est, assurément, plus confortable et plus rapide que l'autre, celle dont je vous ai décrit quelques particularités. Route amenant dans la région de Puerto-Monnt, à proximité des Chiloë, donc assez loin des centres comme Valparaiso et Santiago, que l'on gagne en vingt-quatre heures de rail. Route, donc, point faite pour les gens pressés. Par contre, qui aime à goûter de beaux paysages, à communier avec la nature, à la contempler dans ses aspects les moins apprêtés, n'hésitera pas à adopter cet itinéraire des lacs andins, point encore gâté par le tourisme.

René GOUZY.

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.
ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

A LOUER

Appartement moderne
trois chambres, tout confort, belle vue. Poudrière-La Caille. S'adresser Château 11, rez-de-chaussée. ★

PESEUX
A louer appartement, quatre chambres, cuisine, chauffage central dans villa avec jardin et verger et vue étendue. Fr. 75.— par mois. — Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

La Neuveville
Bel appartement à louer, cinq chambres, bain, lessiverie, cave, jardin. S'adresser à Mmes Dubied, route de Bienne 247.

ETUDE G. ETTER, notaire
Serre 7

Parcs : 3 chambres, cuisine, terrasse.
Moulins : 4 chambres, et 1 chambre et dépendances.
Faubourg du Château : garde-meubles.

A louer dans la boucle
deux grands logements
de trois, quatre ou cinq pièces
à volonté, pouvant être aménagés pour dentiste ou pour grands bureaux, au gré des preneurs, ainsi que :
deux pièces pour petit bureau
Très intéressant. S'adresser sous chiffre N. C. 673 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX. — A louer tout de suite ou pour date à convenir, à ménage modeste, rez-de-chaussée trois pièces et toutes dépendances, chambre de bain, jardin, prix de location très bas (réduit). — Adresser offres écrites à B. V. 660 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAL
à louer près de la gare. Conviendrait pour atelier ou dépôt. Demander l'adresse du No 662 au bureau de la Feuille d'avis.

Promenade-Noire, à louer rez-de-chaussée de 6 chambres, avec bains et central. Conviendrait aussi pour bureaux. Etude Petitpierre et Hotz.

24 septembre
A louer un appartement de quatre pièces, toutes dépendances. — S'adresser à Mme Guillod, avenue du Premier-Mars 8. ★

Parcs, à louer appartement de 3 chambres. Balcon. Jardin. Vue. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer, près de la gare, appartement de 3 belles chambres, avec véranda. Vue étendue. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer tout de suite ou pour date à convenir,
LOGEMENT
de quatre chambres, central, maison tranquille, jardin. — S'adresser Comba-Borel 16. ★

A louer
APPARTEMENT
de quatre ou cinq pièces. — S'adresser : Evole 50.

Côte, à louer appartement de 3 chambres, complètement remis à neuf. Balcon. Jardin. Vue. Etude Petitpierre et Hotz.

Sablons, à louer appartement de 4 belles pièces, complètement remis à neuf. Bain. Central. Balcon. Vue. Etude Petitpierre et Hotz.

A LOUER au 2me étage, joli trois pièces, etc.; bains, grand balcon. — S'adresser chemin de la Caille 14, rez-de-chaussée. ★

A louer un
bel appartement
cinq-six pièces, balcon, bains, central, eau chaude, toutes dépendances. Pour visiter, s'adresser à P. Richard, Vieux-Châtel 19. ★

CHAMBRES

Petite chambre indépendante. — S'adresser Château 11, rez-de-chaussée.

Jolie chambre haute meublée. Seyon 2, maison P.K.Z.

Chambre meublée à louer. Faubourg du Crêt 27, 1er.

Belle chambre indépendante. Centre. Tél. 5 38 94. ★

PENSIONS

On cherche, pour jeune fille de 16 ans, place de
demi-pensionnaire
où elle aurait l'occasion de fréquenter les écoles et d'apprendre la langue française. Prière de faire offres détaillées avec prix sous chiffre W. 53111 Q. à Publicitas, Bâle.

DEMANDES A LOUER

VACANCES
Ménage de deux adultes et un enfant de deux ans cherche, pour le mois d'août, au bord du lac, à proximité d'une plage, petit logement meublé avec cuisine ou pension famille. Offres détaillées à M. Perrelet, Tête de Ran 25, la Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande un
ouvrier
pour les foins. — S'adresser à Charles Huguelet, Clémesin.

On demande pour tout de suite un jeune
commissionnaire
Se présenter au magasin Biedermann, rue du Bassin.

On demande un bon
domestique
charretier pour transport de longs bois. Bons gages à homme capable et sobre.
S'adresser à R. Vogel, voiturier, Neuchâtel, Maujobia 6, téléph. 5 19 95.

On demande pour tout de suite
commissionnaire
Occasion d'apprendre la langue allemande. **Boucherie E. Münger, Grüneckweg 26, Berne.** P 7879 Y

Peintre cherche
modèle féminin
Adresser offres écrites à H. S. 661 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille
habile, connaissant le service, parlant l'allemand et le français, cherche place pour servir dans hôtel ou restaurant marchant bien. Offres à Mme Willy, Stellenbureau Olten-Hammer, Solothurnerstrasse 17, Olten, tél. 5 26 40.

Jeune homme, âgé de 18 ans, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place **AU PAIR** de fin juillet à fin août. Aiderait dans magasin ou éventuellement aux travaux de la campagne.
Pour renseignements s'adresser à Mlle Marthe Spichiger, Orphelinat de l'Evole, Neuchâtel.

ANGLAISE
parlant l'allemand et le français, cherche occupation dans famille, si possible à la campagne où il y aurait opportunité de soigner les chevaux. Demander l'adresse du No 678 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR
(permis voiture et camion), cherche place pour tout de suite.
Demander l'adresse du No 675 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
22 ans, cherche emploi pour tout de suite. Demander l'adresse du No 676 au bureau de la Feuille d'avis.

STÉNO-DACTYLO
possédant diplôme de secrétaire, cherche place dans bureau ou éventuellement chez médecin ou dentiste. Prétentions modestes.
Demander l'adresse du No 672 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle se rend auprès des malades comme aide
auxiliaire d'infirmière
Pour renseignements, écrire à S. J. 674 au bureau de la Feuille d'avis.

BUREAU DE PLACEMENT
Saint-Maurice 7 Tél. 5 13 95
offre et demande
SOMMELIÈRES
et autre personnel. P 2662 N

APPRENTISSAGES

On demande pour le 15 juillet un
apprenti boulanger
et un jeune ouvrier.
Boulangerie J. Pellegrinelli, Neuchâtel.

PERDUS ET TROUVÉS

Egaré
chat noir et blanc
peureux ; le rapporter, Seyon 11, 1er ; *récompense.*

AVIS DIVERS

Détective privé
Enquête toute nature. — Surveillance. — Renseignements. — Discrétion. — Case 29624, Neuchâtel. P 2660 N

Teinturerie mode Lavage chimique
A. DESAULES MONRUZ-NEUCHATEL Tél. 5.31.03

Qui prêterait la somme de
5 à 6000 fr.
à commerçant momentanément gêné ; remboursable selon entente.
Ecrire sous chiffres H. J. 677 au bureau de la Feuille d'avis.

Nouvelle baisse de prix

pendant notre **Vente de fin de saison**

Voici quelques articles que nous vous signalons spécialement à des prix très réduits

UN LOT **Robes soie** artificielle, nouvelles impressions, jolie façon moderne, valeur 22.50 soldées pour **12.50**

UN LOT **Robes lavables** en coton imprimé, façon pratique, valeur 14.50 soldées pour **7.50**

UN LOT **Robes crêpe** marocain, marine, avec impressions blanc, rose, rouge, soldées pour **22.50**

UN LOT **Robes lavables** en vistralin uni, teintes claires, valeur 22.50 soldées pour **8.75**

UN LOT belles **Robes en crêpe mat** dessins variés, façon seyante soldées pour **28.-**

UN LOT **Robes en cretonne** quadrillée, bleu-blanc, rouge et blanc, façon paysanne soldées pour **12.50**

UN LOT **Jolies robes** soie Bemberg façon gracieuse, avec lastex, soldées pour **39.-**

UN LOT **Costumes lin uni** en blanc bleu, marine, valeur 19.50 soldées pour **9.50**

Guarnaz S.A.
NEUCHÂTEL RUE ST. MAURICE

EN EXCLUSIVITÉ !
les Robes et Costumes
en lin infroissable
SCHERRER
La marque si réputée pour sa coupe parfaite et sa bienfacture
SAVOIE-PETITPIERRE S.A.

Pour louer
UN APPARTEMENT
OU UNE MAISON
Pour vendre
UN IMMEUBLE
insérez quelques annonces
dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Notre administration livre également, à des prix réduits, des
ÉCRITEAUX
pour maisons, appartements, locaux,
à vendre ou à louer

Bureau fiduciaire et commercial
Georges Faessli
expert-comptable diplômé
DÉMOBILISÉ

La famille de Madame James-Louis PERRET remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie dans son grand deuil.
Corcelles, le 11 juillet 1940.

AVIS MÉDICAUX
Docteur
Jules Barrelet
Médecin de l'Hôpital des Cadolles
de retour

PROFESS. MÉDICALES
CABINET DENTAIRE
HENRI HUGUENIN
technicien-dentiste
Tous soins dentaires
Dentiers en tous genres
Saint-Honoré 8 - Tél. 5 19 15
Consultations tous les jours de 8 à 19 h.

ARMAND LINDER
ELECTROTHÉRAPIE — MASSAGES
SAINT-HONORE 18
de retour du service militaire
Reçoit sur rendez-vous — Téléphone 5 15 82

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les trois pupilles de Benjamin Stone

par 51

PHILLIPS OPPENHEIM

Traduit par G. et P.-F. Caillé

— Mais c'est impossible, Matthew, lui assura-t-elle.

— Pourquoi pas ? Je suis riche, Rosina. Ma fortune augmente de jour en jour. Tu ne comprends pas le pouvoir que confère la richesse, tu ne l'as jamais compris. Je peux t'acheter ces robes que tu portes. Je peux t'acheter les perles que tu devrais avoir autour du cou, je peux...

Il y eut quelque chose de dramatique dans la façon dont Matthew s'arrêta de parler. Un mot prononcé à une table voisine avait suffi à tarir son flot d'éloquence. La bouche à demi-ouverte, tous les nerfs tendus pour mieux écouter, il demeurait immobile. Pour Rosina, cette pause fut un véritable soulagement. Mais l'attitude de son compagnon ne tarda pas à l'arracher à ses propres pensées.

— Que se passe-t-il, Matthew ? demanda-t-elle. Te sens-tu malade ?...

Il appela un garçon.

— Envoyez-moi chercher un journal du soir, ordonna-t-il. Vite. Il me le faut dans une minute.

Matthew se retourna vers sa compagne.

— Voyons, voyons, où en étais-je ? fit-il.

— Laisse donc cela, supplia-t-elle. Tu étais en train de dire des bêtises. Dis-moi plutôt ce qui t'arrive.

— Ces imbéciles-là, fit-il à voix basse tout en désignant ses voisins de table, racontaient une histoire... une chose impossible qui serait susceptible de me causer des embarras financiers. Ça m'a donné un choc... Que voulais-je dire ? Ah oui, je sais... Ce jeune homme avec qui tu déjeunais l'autre jour, c'est...

— Eh bien ?

— Il est amoureux de toi ?

— Pas le moins du monde. Il est très gentil avec moi, c'est tout, et il sait que je suis seule. On lui a donné un poste à l'ambassade de Paris. Deuxième secrétaire. Tu sais, je ne suis pas très au courant de ces questions-là.

— Je me demande en quoi il est fait pour sortir avec toi sans te faire la cour. Moi, je crois que je ne pourrais pas.

Rosina se renversa sur sa chaise et se mit à rire.

— Mon cher Matthew, pouffa-t-elle. Je ne te vois vraiment pas amoureux de quelqu'un.

Le garçon revint avec un journal. Matthew le lui arracha presque des mains et l'ouvrit aussitôt. La même expression étrange reparut sur son visage. Rosina regarda un instant autour d'elle. Des gens discutaient avec animation, d'autres consultaient leurs montres, d'autres enfin se levaient brusquement et s'en allaient. Tout à coup Rosina entendit Matthew froisser nerveusement le journal entre ses mains.

— Sais-tu ce qui arrive ? s'écria-t-il d'une voix dure et altérée. La grève des chemins de fer et des transports a éclaté ce soir. A partir de minuit, aucun train ne circulera plus en Angleterre. Que le diable emporte ces gens des Trades Unions. On ne peut même pas se fier à eux. A la place du gouvernement, moi, je les fourrerais en prison !

Rosina ne savait trop que penser. Elle ne voyait pas ce que la nouvelle avait de tragique.

— Pourquoi tous ces gens s'en vont-ils ? fit-elle en désignant la salle.

— Ceux qui habitent en banlieue ont hâte de rentrer chez eux, expliqua-t-il. Les trains vont être arrêtés d'une minute à l'autre. On va se ruer sur les taxis.

— Faut-il partir aussi ? demanda-t-elle.

Matthew hésita.

— J'avais pourtant envie de danser avec toi, fit-il, et je n'ai pas fini de te dire ce que je voulais. Pourtant, il va falloir remettre cela à plus tard. Cette grève va m'attirer de gros ennuis. Si ça ne te fait rien, Rosina, je vais te reconduire chez toi. J'ai une voiture qui m'attend. Il faut que j'aille au club voir si on a d'autres détails.

Rosina décida qu'à l'avenir elle croirait à la Providence. Elle dissimula la satisfaction qu'elle éprouvait et prit un visage de circonstance. Dans la voiture qui la ramenait chez elle, elle crut bon de faire une concession.

— Mon cher Matthew, fit-elle en lui prenant la main, je te suis infiniment reconnaissante d'être sorti avec moi. J'ai passé une excellente soirée. Je crois que j'adore m'amuser et faire de bons repas. J'espère que tes ennuis ne dureront pas trop et que tu pourras encore m'emmener dîner. Mais...

— Eh bien, continue.

— Je n'ai pas beaucoup aimé la façon dont tu m'as parlé, Matthew, juste avant qu'il soit question de cette grève. Je n'arrive pas à te comprendre. J'ai une arrière-pensée dont je voudrais bien me débarrasser, une idée horrible. Au fond de moi-même, je crois que je ne suis qu'une sotte, que tu ne fais que me taquiner. Mais je ne veux pas que tu me taquines ainsi.

Il la regarda d'un air mi-soupçonneux, mi-irrité.

— Comment voudrais-tu que je me conduise avec toi ? murmura-t-il. Tu n'es pas tellement différente des autres femmes. A Norchester, nous étions des enfants. Ici, nous avons appris notre leçon. Tu as eu des aventures, des flirts... tu as dû en avoir...

— Tu sais, Matthew, protesta-t-elle gentiment, j'ai peut-être perdu quelques illusions sur la vie, mais je n'ai pas tellement changé depuis Norchester. J'aime les belles choses, tout comme autrefois quand nous allions entendre le vent chanter dans les pins. A Norchester, je croyais que ce qu'il y avait de plus laid au monde, c'était notre maison, l'usine où nous travaillions, la foule dans les rues. Il y a un autre genre de laideur, pire que celle-là. Je m'en suis aperçue moi aussi, Matthew. Mais, après tout, ça ne nous touche pas, à moins que nous ne sortions du bon chemin et que nous ne lui permettions de jouer un rôle dans notre vie.

La voiture s'arrêta. Matthew aida Rosina à en descendre.

— Puis-je monter quelques instants chez toi ? demanda-t-il.

— Les visiteurs masculins ne sont pas admis, fit-elle en riant. Nous sommes camarades, Matthew, n'est-ce pas, ajouta-t-elle en lui tendant la main. Et tu me comprends ?

— Je comprends surtout que tu es une visionnaire, déclara-t-il énergiquement. On ne peut pas vivre sur cette terre et continuer à se croire dans le royaume d'Utopie !... Mais je ne suis pas moi-même ce soir. Je ne veux pas discuter. Il y a cette différence entre nous. J'aime le monde qui m'entoure et je veux y vivre, tu m'entends, y vivre pleinement. Tu ne cesses de rêver d'un Paradis qui n'existe pas et tu as l'air de croire que quelqu'un va te lancer une échelle qui te permettra d'y accéder. Ça peut te suffire. Moi, j'aime les plaisirs tangibles.

Elle s'éloigna avec un petit geste d'adieu et lui lança en s'en allant :

— Nous verrons plus tard qui a raison.

CHAPITRE VIII

La soudaineté du désastre laissa Matthew sans forces. Pendant la semaine qui avait suivi la déclaration de la grève, il avait conservé tout son sang-froid, mais maintenant, il était à bout. L'effondrement des valeurs de chemins de fer avait été phénoménal. La dernière liquidation en Bourse avait englouti jusqu'à son dernier penny et il ne possédait rien pour faire face à la nouvelle échéance du lendemain. Il portait sur lui son relevé de comptes, un véritable cauchemar.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra - cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 7 h. 15 du matin.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

FAUBOURG DE L'HOPITAL. Bâtiments comportant deux ateliers et quatre petits appartements. Conviendraient spécialement pour artisan ou entrepreneur. Etude Petitpierre et Hotz.

DOMAINE

On demande à acheter domaine bien situé sur district de Boudry ou Neuchâtel.

Adresser offres détaillées à l'Etude D. Thiébaud, notaire, Bevaix.

On achèterait

MAISON

bien entretenue, un - deux logements, région Neuchâtel-Corcelles. Eventuellement terrain à bâtir. Offres écrites sous chiffres H. M. 647 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Biennophone

deux ondes, cadran lumineux, nom des stations, révisé, livré avec garantie de six mois, lampes comprises et installation, fr. 75.—.

RADIO-ALPA - Ch. Rémy
Seyon 9 a — Tél. 5 12 43

Baillod S.A.

A vendre belle

nichée de porcs

de 8 semaines chez Georges Gretillat, Coffrane.

A vendre une

poussette

en bon état (Wisa-Gloria), cédée à bas prix. S'adresser à Mme Richard Tinembart, Bevaix.

Chez LOUP — 78.-
COMPLETS ENFANT, deux pantalons, tissu anglais
Seyon 18-Grand'Rue 7

A vendre sept

bons porcs

de 3 mois et ½ chez André Kohler, Valangin.

Salon de coiffure

à remettre à Neuchâtel, salon cinq places mixtes. Reprise : Conditions favorables. — L'Intermédiaire, Seyon 6, Tél. 5 14 76.

Grossesses

Ceintures spéciales. BAS A VARICES avec ou sans caoutchouc. BAS PRIX. Envois à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, LAUSANNE.

BAS fil et soie et soie soldés à 1.50 net
PETITES PARURES coton et soie les 2 pièces **soldées à 2.90 net**
chez
Guye-Prêtre
Saint-Honoré - Numa-Droz
Magasin neuchâtelois

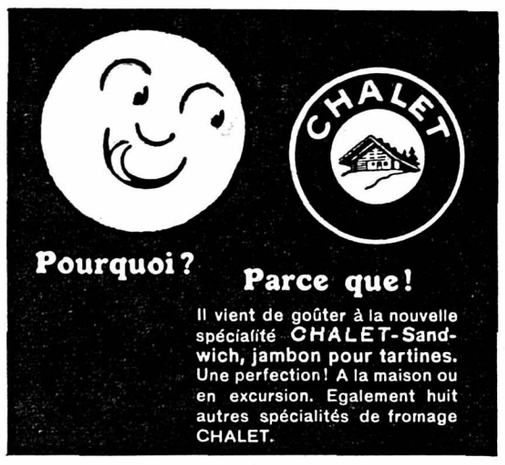

Vous serez trompé... en bien avec notre vin rosé supérieur et le vin blanc romand à 1 fr. le litre, mais goûtez le Neuchâtel blanc 39 à 95 c. la bouteille des magasins Meier !

A VENDRE
voiture roulante, pour malade. Faire offre avec prix sous chiffres P 2645 N à Publicitas, Neuchâtel. A la même adresse, à vendre UNE GLACE, surface 90 × 75 cm., sans le cadre. Conviendrait pour coutumière.

Offrez-vous le plaisir
d'une lavande grand luxe et achetez pour 50 centimes un flacon poche de lavande véritable « Blackford ». Stock limité.
AU SANS RIVAL
Rayon de parfumerie

C'est encore ——— ***bon marché,*** Fr. 0.70 seulement, ——— pour trois personnes ——— au moins, — la boîte d'un litre : **Haricots cassoulets** - ——— préparés, 15 minutes ——— — dans l'eau bouillante.
ZIMMERMANN S. A.

SOLDES

incroyables en Confection pour dames

Nous offrons plusieurs séries de Robes d'été, modèles ravissants de la saison, que nous soldons, pour faire de la place,

à des prix surprenants !

Madame, serez-vous la seule à ne par profiter de nos énormes avantages ?

VOICI QUELQUES PRIX :

1 SÉRIE **Robes imprimées** lavables, jolis dessins fleurettes . . . . . SOLDÉ **7.-**

1 SÉRIE **Robes imprimées** cretonne, vistra plissaline, etc., façons jeunes . . . SOLDÉ **9.80**

1 SÉRIE **Robes d'été** impressions fleuries, façons nouvelles très beau choix, SOLDÉ **12.-**

1 SÉRIE **Robes d'été** avec jolies impressions. Parmi ces robes se trouvent quelques pièces en marocain uni. SOLDÉ **14.-**

1 SÉRIE **Robes d'été** unies ou avec impressions, sur vistra, soie rayonne, etc., de coupe élégante SOLDÉ **19.-**

1 SÉRIE **Robes d'été** splendides impressions, en soie rayonne et pure soie, SOLDÉ 34.— et **27.-**

1 SÉRIE **ROBES** pure soie, modèles de collections, avec superbes impressions, SOLDÉ **45.-**

Chapeaux pour dames
de notre collection d'été

Séries	VI	V	IV	III	II	I
Soldé	7.90	5.90	4.90	3.90	2.90	1.-

MODÈLES DE PARIS

Séries	C.	B.	A.
Soldé	12.-	10.-	8.-

au SANS RIVAL
P. GONSET - HENRIOUD S.A. — NEUCHATEL

CHAUSSURES POPULAIRES
AROLA S. A.
Rue du Seyon NEUCHATEL
Téléphone 5 16 50

Qui n'avance pas, recule.....

Travailler sans relâche pour être à même de servir toujours mieux notre clientèle, lui offrir ce qu'il y a de meilleur, tel a été, de tout temps, notre principe.

Nous avons le plaisir de vous informer que notre magasin sera transféré à partir du mardi 16 juillet, à côté des Grands Magasins "Au Louvre". Les nouveaux locaux seront plus clairs, plus beaux. Nous pourrons vous y servir plus commodément.

Grâce à notre très grand choix de souliers BALLY, vous avez la certitude d'être chaussé impeccablement. Vous savez que vous trouveriez difficilement, au point de vue de leur bienfacture et de leur solidité, de meilleures chaussures que les BALLY. Les souliers BALLY ont un chaussant unique au monde, grâce à une grande variété de formes scientifiquement étudiées.

Quels que soient votre pied, votre profession, vous êtes sûr de trouver chez nous «votre forme», un modèle «prêt pour vous».

Vour aurez certainement du plaisir à regarder les modèles ravissants qui sont exposés dans les nouvelles vitrines. S'ils vous plaisent, entrez ! Venez les essayer, sans aucun engagement pour vous !

Ne tardez pas ! Nous aurons grand plaisir à vous saluer et à vous servir !

CHAUSSURES POPULAIRES
Arola S. A. Tél. 5 16 50
Rue du Seyon
NEUCHATEL

N. B. - Pour faciliter le transfert, le magasin sera fermé lundi 15 juillet.

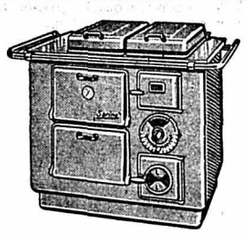

De l'eau chaude à profusion !

Sur tout potager à gaz de bois « Sarina » peut être installé un boiler de 50 à 150 litres. Sans augmenter la consommation de combustible, ce dernier vous fournit gratuitement votre eau chaude pour la cuisine, la salle de bain ou le lavabo.

Voyez quelle économie et quelle commodité !

Devis sans frais et sans engagement. Renseignez - vous auprès des représentants.

Beck & Cie Peseux
Les grands magasins de fer de la Côte

Jus de raisins rouges
(sans alcool)

La cure de raisin peut se faire en toute saison. Expédition par caisses de 6, 12 et 24 bouteilles au prix de 1 fr. 30 la bouteille de 7 dl., verre perdu. Franco. — Adresse : E. Péclard, Vignoble du Rocher, BEX. A.S. 15344 L.

Nous soldons nos Chapeaux d'été

à prix très bon marché

Série	VI	V	IV	III	II	I
	11.50	8.80	6.90	4.50	2.90	1.50

Sur table spéciale — A l'entrée de nos magasins
CHAPEAUX de raphia ou toile
pour fillettes et garçons SOLDÉS depuis. . . . . **1.45** et **-.95**

JULES BLOCH Neuchâtel
Angle rue du Temple-Neuf et rue des Poteaux

Chevalière or, dames et messieurs, de 10 à 120 fr. ★
E. CHARLET, sous le théâtre.

CHEZ LOUP Habits d'homme **39.80**

cigares Coq

Fromage gras du Jura et Gruyère première qualité, Fr. 3.30 le kg.
depuis 5 kg. Fr. 3.10 le kg. par demi-meule, Fr. 3.- le kg. par meule de 30/35 kg. Fr. 2.90 le kg.
EXPÉDITION AU DEHORS
R.-A. STOTZER, rue du Trésor

DEMANDES à ACHETER

VACHE
prête ou bonne laitière serait achetée. Faire offres à J. S., Cormondrèche No 60.

On cherche à acheter d'occasion deux
vélos dame
bon état, cadre bas. Adresser offres écrites avec description et prix à V. B. 679 au bureau de la Feuille d'avis.

Vous risquez
de manquer le train...
... si vous n'avez pas en poche
le nouveau
Rapide
En vente partout — *Prix* **60 c.**

On cherche à acheter :
vieux lainages tricotés à Fr. 1.— le kg.
contre paiement comptant ou Fr. 1.20 contre laine de Schaffhouse, laine de pullover, lingerie de lit, Oxford-croisé, etc.
C. Reinhard-Moser Tissus-lainages rue Basse 36 Bienne
(Envoyez lainages s. v. pl. — Demandez échantillons) ★

LE PARLEMENT DÉLIBÈRE A VICHY

Ce que fut avant-hier la séance de reprise de la Chambre française

où, à cause de M. Herriot, la routine parlementaire l'emporte encore sur l'esprit de salut national

Du «Petit Dauphinois»:

Les séances que la Chambre des députés et le Sénat ont tenues aujourd'hui, nous ont démontré, une fois de plus, la complexité surannée, la fatigue et la poussière du système parlementaire. Il a, ou plutôt il avait entraîné avec lui, au prix d'on ne sait quels pitoyables miracles défiant le temps, quelque chose des antiques lenteurs mérovingiennes.

Elles nous ont permis, aussi, de nous convaincre que les partis politiques qui se disputaient la vedette ont disparu. Ils se sont liquéfiés, selon d'ailleurs le même phénomène de résorption qu'on avait remarqué en Italie et en Allemagne.

Aux beaux jours, on croyait que c'était quelque chose, une Bastille, un port, un temple. Mais ce n'était qu'un mirage dont la première tempête fit justice; de ce roc de préjugés, de traditions et de doctrines, il ne restait plus qu'un paquet d'algues gélatineux, s'en allant au fil de l'eau.

ILLUSIONS, CHIMÈRES

Que d'illusions et de chimères s'en allaient au gré du vent quand, dans les couloirs sonores du Grand Casino retentissait le rataplan martial du tambour de la Garde républicaine, et que les huissiers de la Chambre crispaient leurs doigts maigres sur la poignée de nacre de leur épée de pacotille!

Se peut-il qu'il suffise de si peu de bruit et de cérémonie pour marquer le point tragique des funérailles d'un régime? Les députés ont pris place sur les fauteuils de velours vieux rose de la salle des spectacles. Ils sont là près de 400. Longtemps ils ne feront pas plus de bruit que 40.

Dérision du jour: sur la scène drapée d'un rideau bleu, un peu décoloré, là où naguère tant de jolis corps féminins firent la conr à la fortune, s'édifie, sur des bases encore fragiles, le destin de la France.

M. HERRIOT RESPECTE LES TRADITIONS SURANNÉES

Flanqué des membres du bureau de la Chambre, M. Herriot préside, fatigué, vieilli, la bouche amère, et la voix comme le teint décolorés.

La salle de l'architecture pâtissière, qui eut tant de succès naguère auprès des conseils d'administration de stations thermales est vouée aux couleurs de la crème et de l'or. Deux rangs de galeries s'y superposent; le premier est réservé au corps diplomatique, et à la presse; le deuxième au public.

M. Herriot donne lecture du décret de convocation et prononce l'oraison funèbre des députés qui, comme tant d'autres, ont payé de leur vie des erreurs et des fautes dont ils n'étaient peut-être pas toujours responsables.

La voix du président de la Chambre n'a rien perdu de ses inflexions étudiées ni de son timbre. Du moins on le croirait. Son éloquence aussi, n'a rien abdiqué des nuances et des habiletés par quoi, naguère, ou si vous voulez jadis — les jadis et les naguère sont tombés dans le même trou — elle atteignait des succès si flatteurs.

Son discours est bien balancé, comme une ode ou un sonnet. Il allie harmonieusement, vaille que vaille, le respect des traditions qui s'en vont, avec celui des pesantes nécessités qui viennent au pas de l'oie. Il est bien tracé, bien composé. Hélas! pourquoi faut-il que nous n'en soyons plus à des exercices d'école!

M. Herriot, de nature et d'habitude, tend au prudent compromis; il déclare répugner à la recherche immédiate des responsabilités.

«L'heure, dit-il, n'en est pas encore venue; l'heure de la justice sévère et impartiale.»

S'il est applaudi, ce sera seulement à la péroraison, quand il affirme, des larmes dans la voix, sa foi dans les destins de la France.

Le président de la Chambre fait ensuite connaître qu'il a reçu du maréchal Pétain un projet de résolution tendant à réviser les lois constitutionnelles.

OU LA PROCÉDURE NE PERD PAS SES DROITS

Il demande que ce projet soit renvoyé à la commission du suffrage universel. La séance va donc être suspendue pendant une heure.

C'est le règlement qui veut ça.

Ce n'est plus affaire de bon sens, mais de procédure. Les traditions mérovingiennes reprennent, malgré l'heure cruciale, le pas sur l'urgence. Comme le proclame une voix anonyme, c'est la rigolade qui continue.

M. Mistler, sans pouvoir crever l'écran qui éloigne le Parlement de la vie, peut bien fulminer et déclarer que le loyalisme et les formalités restent intacts, qu'il craint que nous ne sachions jamais tirer la leçon des batailles perdues, et la Chambre de l'applaudir. Le char parlementaire a repris lentement son train et son ornière, comme aux anciens jours.

M. Pierre Laval, dans une courte et incisive intervention, propose que la discussion sur le fond soit ajournée à demain.

Une heure après, nous saurons que la commission a adopté à l'unanimité le texte du gouvernement. La Chambre en fera autant à trois voix près, et ces séances, mémorables tout de même quant au poids de l'enjeu engagé, se termineront après que M. Tixier-Vignancour eut déposé un ordre du jour tendant à la recherche des responsabilités politiques, administratives et militaires qui ont conduit la France au désastre.

UNE VOIX DE BON SENS

M. Herriot oppose à cette initiative le bouclier déjà pourtant un peu crevé du règlement. Et M. Tixier-Vignancour, applaudi par la majorité de la Chambre et le public des galeries proteste vivement.

«Ainsi, vous acceptez de vous rendre complice de ceux qui ont voulu, d'un pied léger, emporter leur patrie sous la semelle de leurs souliers. De ceux qui ont accepté avec une criminelle inconscience que la guerre se poursuive jusqu'à la mort de la France.

»Je constate — ajoute-t-il encore — que vous avez permis à M. Paul Reynaud et à M. Louis Dreyfus de revenir ici.»

Le tumulte s'apaisa. Un grand silence se fit. Vanité, tout est vanité. A quoi bon tout ce bruit puisque tout est consommé.

Du côté de la campagne

Le calcul des primes de culture pour 1940

BERNE, 10. — La division de l'agriculture communique:

«Afin d'encourager la nouvelle orientation de notre agriculture vers la culture des champs et de renforcer les mesures prises jusqu'ici, dans l'intérêt du ravitaillement du pays en denrées alimentaires, le Conseil fédéral avait déjà, par son arrêté du 16 février dernier, jeté les bases servant au calcul des primes de culture pour 1940. Ces primes doivent être fixées de manière que le produit de la vente des récoltes normales d'avoine et d'orge atteigne 32 à 33 fr. les 100 kg. et garantissent la parité de prix avec les céréales panifiables. A la lumière de ces directives, le département de l'économie publique a, par son ordonnance du 21 juin 1940, fixé le montant des primes de culture à 120 fr. au maximum par ha. pour l'avoine, l'orge, le maïs, le sarrasin et le millet, et à 150 fr. au maximum pour les plantes oléagineuses et textiles. A ces primes s'ajoutent encore, dans les régions montagneuses et suivant l'altitude, des suppléments de montagne pouvant atteindre au maximum 75 fr. par ha. pour l'avoine et 50 fr. pour les autres plantes donnant droit à la prime de culture.

»En principe, ces primes doivent combler la différence existant entre les prix de revient des céréales fourragères importées et les frais de production des cultures indigènes. Comme pour les céréales panifiables, on a admis pour cette année que les frais de production avaient augmenté en moyenne de 10 pour cent, passant d'environ 30 fr. à 33 fr. par hectare. Suivant les prix en vigueur au début de juin 1940, les céréales étrangères coûtaient de 27 à 28 fr. les 100 kg. Afin de ne pas mettre nos producteurs de céréales indigènes dans une condition inférieure par rapport aux acheteurs de céréales fourragères importées, on a admis pour cette année une marge de 5 à 6 fr. par quintal en faveur des premiers, ce qui, à raison d'un rendement moyen de 20 quintaux par ha., correspond à une prime de culture de 100 à 120 fr. En fixant cette prime à 200 fr. par ha., comme l'année dernière, ce qui représente pour l'avoine et l'orge un prix d'environ 40 fr. par quintal, on aurait rompu l'équilibre de parité des prix entre les céréales panifiables et les grains fourragers. Au surplus, les prix de l'avoine, de l'orge et du maïs importés ont encore augmenté depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance, de sorte que les propriétaires de bestiaux qui cultivent eux-mêmes leurs céréales sont mieux situés que les acheteurs de grains importés de l'étranger, non seulement au point de vue du ravitaillement, mais aussi pour les prix.»

Vous partez en villégiature...

sans emmener avec vous toute votre famille. Ne la privez pas pendant ce temps de la «FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL».

Prenez plutôt pour vous-même un

abonnement de vacances

à durée limitée, partant de n'importe quelle date,

PRIX :	Suisse	Etranger
1 semaine	-.80	1.20
2 semaines	1.20	2.—
3 »	1.70	2.90
4 »	2.—	3.70
6 »	2.70	5.20

Ces abonnements, payables d'avance peuvent être pris à notre bureau, commandés par chèque postal IV 178 ou par letire accompagnée de timbres-poste.

LES ARTS ET LES LETTRES

«Belles-Lettres 1940»

C'est un bel acte de foi et d'espérance intellectuel que viennent d'accomplir les dirigeants de Belles-Lettres de Neuchâtel où, cette année-ci, se trouvait le siège du comité central. Ne pouvant pas, en raison des circonstances, assumer comme autrefois la parution régulière mensuelle de la revue, ils ont tenu quand même à ne pas tout abandonner, ainsi qu'une certaine jeunesse nous y avait trop accoutumé. Et ils ont publié, sous le titre de «Belles-Lettres 1940» (Delachaux & Niestlé, édit.) un véritable ouvrage d'une forte substance et d'une lecture attachante. Que des jeunes gens de chez nous se soient dit qu'après tout les événements n'étaient jamais tels qu'ils pussent contraindre l'esprit à démissionner voilà un signe qui permet de croire à bien des renaissances en terre romande — car l'attitude de la jeunesse est essentielle à observer dans cette crise — et dont on n'est que trop heureux qu'il soit le fait de Bellettriens.

La première étude qui ouvre ce fort fascicule est un essai remarquable du peintre Pierre-Eugène Bouvier sur l'Art et la Révélation chrétienne où l'auteur, reprenant le thème du rôle de l'artiste chrétien, sait le renouveler à la lumière de son expérience intime. Et nous ne pensons pas que l'on puisse à ce sujet donner une meilleure définition que celle-ci: «L'artiste prie quand il travaille avec amour et, à l'imitation de Dieu, il se donne. Son don, c'est son œuvre sortie de ses mains dans la joie et aussi dans la peine avec l'immense douleur de ne donner que l'infime partie d'une incommunicable vision...»

M. René-Florian Lombard publie, en une très belle langue, des Réflexions sur la Poésie. Elles sont solidement nourries et témoignent d'un esprit juste comme il est rare d'en voir à l'âge de l'auteur. Les lignes qui suivent prouvent en particulier une belle maturité: «La poésie ne doit pas, ne peut pas être libre. Comment libérer ce qui naît de la règle elle-même? Limite pour l'indéfini, moule pour la pensée, forme pour l'informe, la poésie doit situer ce qui se cherche, fixer ce qui s'égare, et placer avant toute chose la recherche de la grâce, par un effort constant d'épuration et d'abstraction, sans négliger la pensée qui la nourrit, la soutient et l'éclaire.» Aussi l'abatage auquel procède ensuite M. Lombard est-il en général des plus mérités. Nous serons toutefois moins sévère que le jeune auteur en ce qui concerne Claudel car s'il est vrai que, comme il dit drôlement, «il n'est pas une bachelière de nos villes surcultivées qui ne tienne sur ses rayons l'Annonce faite à Marie», il est d'autres bibliothèques qui s'honorent de posséder cette œuvre et de savoir pourquoi.

Il ne nous est malheureusement pas possible de nous attarder sur les autres essais de valeurs qui composent Belles-Lettres 1940. *Qu'il nous suffise de les mentionner: des* Notules *pleins de perspicacité de M. Louis Bolle, des explications fort ingénieuses de M. Aimé Montandon «à propos d'une peinture» (Guernica de Picasso) et un solide essai critique de M. Marc Eigeldinger sur Julien Green. Des poèmes de MM. Eigeldinger et R.-F. Lombard aussi présentent déjà un sens aigu de la qualité poétique. Mais il faut surtout se réjouir du fait que Belles-Lettres — qui lui doit tant — ait demandé à M. Marcel North, de reproduire ses fameuses eaux fortes:* Péchés en public. *C'est une joie de retrouver ici ces œuvres, d'une si vive fantaisie et d'une si grande humanité où l'auteur a gravé, d'un trait définitif, nos essentiels péchés.*

Et ce numéro spécial se termine, comme de bien entendu, par une chronique rouge et verte, loufoque mais véridique et éblouissante toujours de M. Claude Bodinier sur la «Guerre... bellettrienne». Br.

La mort d'un grand homme de théâtre

De France, on apprend la mort, à l'âge de 71 ans, du grand acteur, metteur en scène et directeur de théâtre, Lugné-Pœ.

Sa vocation pour la scène se révéla fort tôt. Encore au lycée, Lugné-Pœ fut, en effet, un des fondateurs des «Escholiers». Il obtint au Conservatoire un second prix de comédie, joua au Théâtre-Libre et au Théâtre d'Art, puis il créa la Maison de l'Oeuvre.

Un livre par jour

Les verreries suisses

M. F. Lehmann-Lenoir vient de faire une thèse très remarquée sur cet important sujet. Son ouvrage, clair et précis, est — en même temps qu'un documentaire du plus haut intérêt — une étude scientifique qui fait le plus grand honneur à son auteur. (g)

Impr. Vogt, Soleure.

«L'ILLUSTRÉ»

L'actualité occupe une très grande place dans «L'Illustré» du 11 juillet: la rupture franco-anglaise, les négociations de Wiesbaden, Hitler devant le tombeau de Napoléon, l'occupation de la frontière franco-genevoise, une visite aux soldats alliés internés chez nous, l'aménagement du Rhône à Cartigny, les lauréats du Concours suisse d'exécution musicale à Genève, le cinquantenaire de Gottfried Keller, la mort tragique de Charles Knie, la récolte des fraises en Valais, etc. A noter également les pages de mode (sports estivaux), de cinéma (l'épopée du Congo) et d'humour.

Un paquebot de la Croix-rouge américaine en Europe

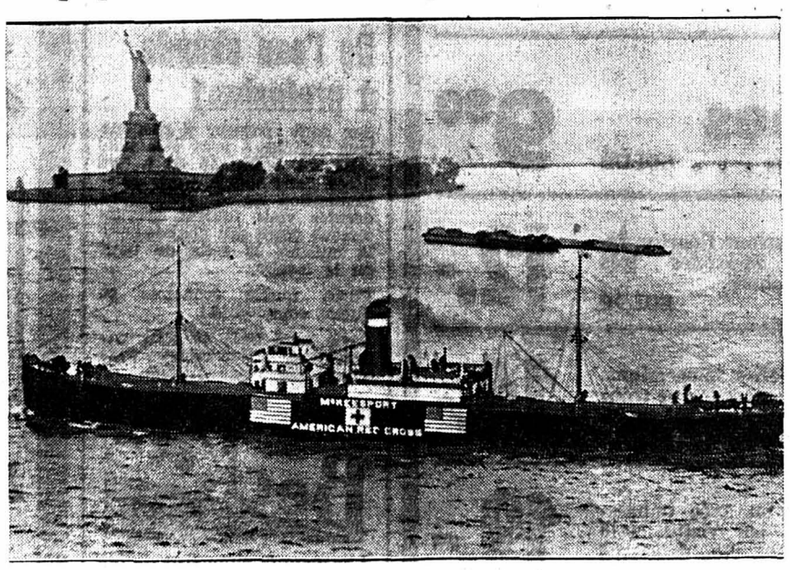

Le bateau de la Croix-rouge «McKeesport», primitivement dirigé sur Bordeaux, est arrivé à Bilbao le 28 juin, apportant une cargaison de matériel de secours pour une valeur d'un million de dollars, destinée aux réfugiés et évacués français. Le voici quand il était encore dans le port de New-York.

Les émissions radiophoniques

VENDREDI

(Extrait du journal «Le Radio»)

SOTTENS: 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, disques. 12.45, informations. 12.55, programme varié. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., causerie sur le chauffage électrique. 18.10, disques. 18.20, les sports. 18.25, chronique de l'O.N.S.T. 18.35, chansons. 18.50, communiqués. 18.55, disques. 19.05, chronique théâtrale. 19.40, guitare. 19.50, informations. 20 h., chez nos soldats. 20.30, disques. 20.45, évocation radiophonique. 21.15, piano. 21.50, harpe. 22 h., musique légère. 22.20, informations.

Télédiffusion: 11 h. (Berne), émission matinale. 12.30 (Lausanne), disques. 12.55, programme varié. 17 h. (Lugano), concert. 18 h. (Lausanne), causerie sur le chauffage électrique. 18.10, au bal musette. 18.20, les sports. 18.25, chronique du T.C.S. 18.35, mélodies. 18.55, disques. 19.15, chants d'enfants. 19.40, guitare. 20 h., chez nos soldats. 20.30, disques. 20.45, évocation radiophonique. 21.15, mélodies. 21.50, orchestre. 22 h., musique légère.

BEROMUNSTER: 11 h., émission matinale. 12.40, musique légère. 16.30, causerie. 17 h., concert. 18 h., pour les enfants. 19 h., danse. 19.40, émission par la troupe. 20.10, disques. 20.40, orchestre. 22.10, trio.

Télédiffusion: 11 h. (Berne), émission matinale. 12.40, concert. 16.30, causerie. 17 h. (Lugano), concert. 18 h. (Berne), pour les enfants. 19 h., danse. 20.10, disques. 20.40, orchestre. 22.10, trio.

MONTE-CENERI: 11 h., émission matinale. 12.40, trio. 13.10, disques. 17 h., concert. 18.30, pour les enfants. 19.15, accordéon. 21 h., sélection d'un opéra. 22.30, danse.

Télédiffusion: 12.40 (Lugano), trio. 13.10, disques. 19.15 (Bellinzone), accordéon. 20 h. (Lugano), causerie. 21 h., sélection d'opéras. 22.30, jazz.

Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel):

EUROPE I: 11 h., 12.30 et 13.15 (Berlin), concert. 13.45, musique de chambre. 14 h. (Breslau), concert. 16.10 (Hambourg), musique variée. 18.15 (Milan), musique de chambre. 19.15 (Berlin), concert. 20.45, musique variée. 21.15, concert.

EUROPE II: 11 h. (Milan), disques. 12.30, orchestre. 13.15, concert. 16.15, disques. 18.15, musique de chambre. 19.30, fanfare. 20 h., musique légère. 20.30, musique variée. 21.10, orchestre.

MILAN: 11 h., musique légère. 12.25, concert. 18.15, musique de chambre.

PRAGUE: 16 h., concert. 18.15, musique de chambre.

ROME I: 20.40, musique variée. 21.10, concert.

SAMEDI

SOTTENS: 7 h., informations. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique populaire. 12.45, informations. 12.55, disques. 14 h., en marge de l'actualité. 14.15, chansons de marins. 14.35, causerie horticole. 14.45, musique ancienne. 15 h., radiothéâtre. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18.05, pour les enfants. 18.30, chansons. 18.40, sprint. 18.50, communiqués. 18.55, disques. 19.15, mélodies. 19.25, à l'opéra. 19.50, informations. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, chansons. 20.45, musique populaire. 21.10, radiothéâtre. 21.30, musique d'opérettes. 21.50, danse. 22.20, informations.

Les dessous de l'occupation de la capitale française

Quand les Allemands entrèrent dans Paris...

Ce qu'était quelques heures encore auparavant l'exode d'une population lamentable

Un collaborateur de La Suisse, *de Genève, conte dans son journal ce que furent les premiers jours de l'occupation allemande à Paris. Nous croyons utile de reproduire, ci-dessous, une partie de ce reportage saisissant:*

Une semaine environ après l'entrée des Allemands à Paris, les réfugiés commencèrent à revenir, le visage creusé et brûlé de soleil, les femmes avec des cheveux emmêlés, les hommes avec des barbes de plusieurs jours, tout le monde avec des yeux égarés de gens qui ont trop vu de choses horribles. Ils portaient avec lassitude de maigres bagages. Ils avaient leur couverture en bandoulière, et aux pieds des chaussures éculées, parfois même des espadrilles. D'un sac à main, souvent, dépassait un pain qu'ils venaient d'acheter à la première boulangerie parisienne rencontrée. Des femmes en grand nombre ne semblaient plus vivre que pour un bébé de quelques semaines emmailloté dans des châles. D'autres caressaient la tête d'un chat ou d'un chien apparu dans l'ouverture d'une panière comme s'il se fût agi pour elles d'une dernière consolation dans cette vie trop dure. Garçonnets et fillettes, lourdement chargés, ne quittaient pas leurs parents des yeux pour ne pas risquer encore de les perdre en prenant le métro, et feignaient le courage, pour ne pas les inquiéter. Des vieux, des femmes, des enfants... Une pitoyable cohue.

Où étaient les voitures luxueuses ou modestes qui avaient pris le départ avec de lourds chargements de meubles et de matelas? Où les brouettes, les chars d'enfants, les «carrioles» de maraîchers que l'on avait vus, péniblement poussés lors des jours de fuite parce qu'ils étaient trop pleins de mille trésors fidèles et touchants, voire de lapins et d'oiseaux en cage?

Tout cela s'était dispersé et perdu au long des routes accablées de chaleur, au cours des nuits d'insomnie et de terreur.

* * *

Ceux des fugitifs que l'on voyait revenir avaient quitté Paris le mardi, le mercredi, le jeudi même avant l'arrivée des troupes du Reich. Or, le lundi, déjà, la puissante voiture du ministre de Suisse, M. Stucki, avait mis 14 heures pour se rendre de la capitale à Tours. Sur les routes encombrées par quatre à cinq millions d'êtres affolés (tous ceux de Paris, tous ceux du Nord, tous ceux de Belgique), la marche, en dépit de la hâte de chacun, avait été atrocement lente. En direction d'Orléans, une caravane d'autos avança en un jour de huit kilomètres.

A ce régime, les accumulateurs s'étaient vidés, les provisions d'essence épuisées. Il avait fallu laisser au bord de la route des machines devenues inutilisables. Et les bagages dont elles étaient pleines. Bientôt, recrus de fatigue, les malheureux avaient jeté dans les fossés maints bagages devenus trop lourds pour leurs bras trop las, maints véhicules devenus trop encombrants dans une foule trop dense.

Alors, pour subsister, on avait pillé les magasins et les maisons abandonnées rencontrées au passage. On avait brisé les portières d'autos et éventré les valises qui jalonnaient le chemin de la panique. Ceux qui ne trouvaient pas de suffisante provende par ce moyen s'égaillaient dans la campagne à la recherche de fermes accueillantes.

Là se situe un des chapitres les plus navrants de cette histoire de l'exode et que nous n'eussions pas abordé si la quantité des témoignages recueillis eût laissé subsister le moindre doute.

On vola ces pauvres hères.

En Beauce, des paysans exigèrent 2 fr. pour une bouteille d'eau de puits. Près d'Orléans, on n'obtenait un œuf que pour 10 fr. On réclama 75 fr. à un cafetier parisien qui avait mangé un œuf, un mince bifteck et un morceau de pain. Une Suissesse réfugiée du Havre nous affirme qu'en Normandie, un litre d'eau coûtait de 5 à 8 fr., un verre d'eau 2 fr. 50.

— Il aurait fallu partir avec deux cent mille francs pour pouvoir tenir un mois à ce régime, nous dit-on.

Au retour de ces expéditions de ravitaillement, les membres d'une même famille s'étaient perdus. Des pères ne retrouvaient plus leur femme et leurs enfants; des femmes qui avaient confié leurs bébés à des compagnons sûrs pour aller chercher du lait, folles d'angoisse, couraient de droite et de gauche sans espoir de les revoir.

De temps en temps, des convois de l'armée en retraite, lancés à toute allure, écartaient brutalement la foule épouvantée, bousculant tout ce qui ne faisait pas place assez vite. Des avions du Reich vrombissaient au-dessus des têtes, jour et nuit, au grand effroi des fuyards trop complaisamment renseignés sur les mitraillades du nord.

Quand la ligne de bataille eut rejoint les troupes désordonnées de l'exode, le calvaire devint indescriptible. Les vieillards et les enfants moururent en grand nombre. Des femmes accouchèrent prématurément dans le fracas des armes. D'autres devinrent folles. Et la marche se faisait toujours plus lente.

* * *

Les Allemands arrivèrent. Ils avaient des ordres précis, ils furent d'une constante charité — d'aucuns diront d'une prodigieuse adresse. A la mère désespérée de ne plus pouvoir procurer du lait à son enfant, ils en donnèrent. A telle vieille femme — que nous connaissons — incapable de payer ce qu'on lui demandait pour un peu de nourriture, un officier allemand tendit gentiment un billet de 50 fr. Les malades furent aussitôt soignés, les plus gravement atteints, chargés sur des ambulances. Vinrent des camions qui, suivis de cuisines roulantes en plein travail, ramenèrent des milliers de personnes à Paris.

A peu de frais, rien qu'avec un peu de cœur, les troupes de l'envahisseur avaient d'un coup neutralisé le travail de neuf mois de propagande.

Encore ulcérés des impôts prélevés sur leur misère par des compatriotes, ces Français et ces Belges qu'aucun avion à croix gammée n'avait pourchassés, que des ennemis secouraient, furent bouleversés, comme l'avaient été les ouvriers de Paris, dans le fond de leur âme. Ainsi, leurs propres chefs avaient fui, sans leur donner la moindre instruction sur la conduite à tenir, ils s'étaient trouvés tout d'un coup, individuellement, devant le problème de la vie ou de la mort parce que tous leurs cadres légaux s'étaient écroulés. Et c'est aux Allemands qu'ils devenaient redevables!

L'assemblée générale de l'Union romande du tourisme

On nous écrit:

L'Union romande du tourisme (Pro Lemano) a tenu, samedi dernier, au Buffet C.F.F. de Lausanne, sa 21me assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Ch. Rochat, ingénieur conseil à Genève, président.

Tous les cantons romands sont représentés.

Le rapport sur l'activité de l'Union durant l'exercice écoulé est lu et commenté par M. G. Chaudet, directeur. Il rappelle le travail effectué, en 1939, pour attirer les touristes en nos stations romandes et pour maintenir de bonnes correspondances ferroviaires. Malgré la guerre, et d'entente avec les principaux membres cotisants de l'Union, un programme spécial d'activité fut mis sur pied pour 1940, prouvant que de nombreuses tâches restent à accomplir. Sans doute, la propagande touristique à l'étranger, telle qu'elle était conçue en temps de paix, ne saurait subsister. Mais elle ne doit pas être, non plus, complètement abandonnée.

Dans l'incendie mondial, la Suisse est le pays refuge où de nombreuses familles étrangères désirent venir s'abriter. Il y a là une conjoncture dont nous pouvons et devons profiter, dans l'intérêt de notre vie économique générale.

Et puis, si notre propagande à l'étranger doit se limiter, il est nécessaire de la maintenir en Suisse allemande qui fut toujours, pour les stations romandes, un réservoir très intéressant. La statistique démontre que, durant les dernières saisons d'été, la clientèle de Suisse allemande a atteint le 60 % et même le 70 % de l'ensemble de nos hôtes. Ce serait une grave faute de ne pas chercher à attirer à nouveau cette clientèle au moment où, par suite des événements, il n'est pas question de pouvoir compter sur nos hôtes étrangers habituels. Dans ce but, l'Union organisa, à la dernière foire de Bâle, un stand de propagande qui eut un grand succès.

Les comptes de l'Union pour l'exercice 1939 accusent un déficit de 5397 fr. 38, couvert par le fonds de réserve, sur un total de dépenses de 34,549 fr. 43. Après lecture du rapport des contrôleurs, ces comptes sont adoptés.

La série sortante du conseil d'administration, composée de MM. Rochat (Genève), R. Kluser, hôtelier à Martigny, X. Rémy, directeur à Fribourg, U. Cochard, syndic du Châtelard sur Montreux, et Ed. Kuffer, président de l'Office neuchâtelois du tourisme, est réélue pour une nouvelle période de trois ans.

MM. J. Petitmermet, chef d'exploitation à Aigle, et P. Nerfin, syndic d'Aubonne, sont confirmés comme vérificateurs des comptes pour l'exercice 1940.

Une discussion nourrie s'engage au sujet des pièces de légitimation exigées des touristes désirant se rendre dans les stations de la zone frontière, à laquelle prennent part MM. Ed. Kuffer (Neuchâtel), Ed. Meystre (Lausanne), B. de Weck, conseiller d'Etat (Fribourg), H. Leyvraz (Aigle) et Ch. Lavanchy (Château-d'Oex). Le public étant insuffisamment renseigné, de regrettables malentendus furent à déplorer, ici et là, ce qui est de nature à compromettre la saison d'été. L'Union interviendra auprès des autorités compétentes pour obtenir toutes les facilités désirables.

A l'état civil

— Vous êtes marié? Mais avec qui?

— Avec une femme, pardi!

— Quelle réponse ridicule. Connaissez-vous quelqu'un qui soit marié avec un homme?

— Oui, ma sœur!

Mais... naturellement ! mon nouveau vêtement, ma jolie chemise et la cravate assortie, mon chapeau chic, mon pantalon fantaisie et ma belle ceinture, c'est que je les ai si avantageusement achetés.

Au Bon Marché
Saint-Honoré 8 - Neuchâtel
Georges Breisacher

Poissons
Truites portions vivantes
Truites de rivière
Truites du lac
Palées - Bondelles
Brochet - Vengerons
Lottes - Perches
Filets de perches
Filets de morue
Merluche

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S. A.
Rue des Epancheurs 6
Téléphone 5 10 71

Pour militaires comme pour civils
plus de fatigue, soulagement IMMÉDIAT avec notre nouveau support plastique, très souple, très léger et bon marché.
CONSEIL GRATUIT
J. Kurth
Neuchâtel

CURIEUX
PUBLIE CETTE SEMAINE

Pour le cinquantenaire de la mort de
Gottfried KELLER
un article d'Aymon de Mestral
un article de Jean-Paul Zimmermann
et plusieurs documents

La révision constitutionnelle de la France articles et échos

Deux reportages :
DÉFENSE ANTITANK avec plusieurs clichés
FRONTIÈRE GENEVOISE 1940

Une nouvelle inédite :
LE MYSTÉRIEUX MONSIEUR LI
par Marcel de Carlini

Toute l'actualité suisse de la semaine:
La succession de M. Obrecht — Le concours national d'exécution musicale à Genève — Renouveau frontiste ? — La suite de l'enquête : Qu'est-ce qu'un soldat ? Ce qu'en disent les enfants de nos écoles.
Et toutes les chroniques, tous les échos habituels de « Curieux »

VILLÉGIATURES - PENSIONS

Prêles Kurhaus Hôtel de l'Ours
Montagne de Diesse
Funiculaire de Gléresse. Superbe but d'excursion. Vacances idéales. Chambre et pension, Fr. 6.—. Garage. Tél. 7 22 03. Prospectus. F. BRAND, propriétaire.

Services spéciaux
le samedi 13 juillet 1940
En dehors des courses prévues par l'affiche-horaire, les courses spéciales suivantes seront effectuées EN CAS DE BEAU TEMPS :

NEUCHATEL - ILE DE SAINT-PIERRE
— Gléresse —

8.30	dép.	Neuchâtel A	arr.	18.10
8.40		Saint-Blaise		18.00
9.05		La Tène		17.35
9.15		Thielle		17.25
9.35		Le Landeron		17.05
9.45		La Neuveville		16.55
9.55	arr.	Gléresse B	dép.	16.45
9.55	dép.	Gléresse	arr.	16.45
10.15	arr.	Ile sud	dép.	16.25

Ire cl. Fr. 2.70 IIme cl. Fr. 2.20
A. Correspondances de et pour la Chaux-de-Fonds et le Val-de-Travers.
B. Correspondances de et pour la Montagne de Diesse.

NEUCHATEL - MORAT

			C.	D.
9.00	dép.	Neuchâtel	21.10	22.30
9.30		La Sauge	20.40	22.05
10.00		Sugiez	20.10	21.40
10.15		Praz	—.—	—.—
10.25		Morat	19.50	21.20

Prix : Fr. 3.65
C. En cas de temps douteux.
D. En cas de beau temps.

Promenade à Neuchâtel, de 20 h. 15 à 21 h. 15. Prix : Fr. 1.—. ABONNEMENTS.

Visitez le Lac bleu
Route du Loetschberg.
La perle unique des Alpes Bernoises

E. Haldi Chaudronnier
démobilisé, se recommande. — Téléphone 5 29 34
ETAMAGE soigné de pétrins, chaudières, réfrigérants à lait, batteries de cuisine, etc. — Travail tous métaux. — Réparations. — Polissage.

Du 12 au 18 juillet **THEATRE** Dimanche matinée à 15 h.
ROBERT **TAYLOR** DANS UN GRAND FILM **SPORTIF**
SA PLUS VIGOUREUSE CRÉATION
avec MAUREEN **O'SULLIVAN**
LA FOULE EN DÉLIRE
Un film puissant et mouvementé qui emballe les spectateurs

Demandez à votre épicier les délicieux pâtés de foie truffés
"Le Touriste"
Marque déposée
Produit recommandé à tous, même aux estomacs délicats
EN VENTE PARTOUT

SOLDES
de notre rayon de confection
POUR MESSIEURS ET JEUNES GENS
110 *complets fantaisie*
35.- 47.- 59.- 69.- et 79.-
70 *complets golf*
AVEC les deux pantalons
55.- 67.- et 79.-
VÊTEMENTS **MOINE**
PESEUX

La création d'une voie navigable entre le lac Majeur et l'Adriatique est-elle possible ?

(Suite et fin. — Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 10 juillet.)

Le trajet proposé pour le canal de jonction du port de Milan au Lac Majeur fut très discuté et suscita de patientes recherches. Les uns soutenaient qu'il était plus avantageux de passer au nord de Milan, les autres au sud. La question a récemment été examinée par le Comité de coordination des eaux, qui a son siège auprès de l'Administration provinciale de Milan, et qui groupe les meilleurs techniciens et experts de l'Etat. Cet examen a certainement abouti à la conclusion en faveur du tracé au sud. Le tracé au nord serait, en effet, gêné par les nombreux croisements de cours d'eau, le réseau serré des lignes de chemin de fer, de tramways et des routes ordinaires. Il demanderait en outre des dépenses considérables en travaux d'art et en travaux d'excavation, dépenses qui ne seraient compensées par aucun avantage.

Le port commercial de Milan, tout en s'inspirant des perfectionnements et des nouvelles exigences de la technique moderne, aura un emplacement mieux approprié encore à ses fonctions aux environs de Rogoredo, là-même où il avait été prévu primitivement. Heureusement, la zone qui lui avait été attribuée est encore complètement libre, car la ville s'est étendue dans une autre direction. Les communications ferroviaires s'y sont multipliées sans empiéter sur le vaste terrain que l'Azienda Portualel s'était réservé.

Quant à la zone industrielle située au nord et au nord-est de la ville, elle ne serait aucunement privée de voies de communication. Le canal aboutissant au fleuve Pô, aux environs du nœud ferroviaire de Rogoredo, au sud-est de Milan, aurait un bras qui, se détachant du canal principal un peu avant le port commercial, pourrait remonter vers le nord et desservir la zone industrielle actuelle. Il traverserait, à l'est de la ville, des régions qui pourraient, elles aussi, être destinées à l'édification de nouveaux établissements industriels. Le bras principal, laissant le port commercial de Milan, qui ne doit pas être et n'a du reste jamais été considéré comme le port terminus, devrait remonter obliquement, en direction nord-ouest, épousant la courbe naturelle du terrain jusque dans la vallée du Tessin. On abandonnerait ainsi le canal existant, dont le nom de Naviglio Grande, s'il témoignait de l'importance de cette voie fluviale au moyen âge, ne répond plus aujourd'hui aux exigences du grand trafic. Sa section trop étroite, l'arche surbaissée des ponts qui le traversent et, surtout, la nécessité de l'utiliser pour les besoins de l'irrigation, font que, non seulement les embarcations d'un jaugeage supérieur à 100 tonnes ne peuvent le parcourir, mais qu'il est impossible de l'aménager pour la navigation de chalands de plus de 300 tonnes.

Le projet ne date pas d'hier

En 1923 déjà, le comm. Rampazzi, à cette époque ingénieur en chef du génie civil de Milan, avait élaboré le projet d'un grand canal Milan-Lac Majeur, dont le tracé différait sensiblement de celui du Naviglio Grande. Ce sont les mêmes données de Rampazzi qui servent de base à l'étude des projets actuels et orientent nos ingénieurs dans leurs recherches.

Une fois atteinte la vallée du Tessin, il sera possible d'utiliser sans autre des trajets de ce fleuve, réglés à sa sortie du Lac Majeur, remontant la vallée en direction de la montagne. Un premier trajet partant de l'écluse dite du Pamperduto (dérivation hydraulique de la centrale de Vizzola et prise d'eau du canal d'irrigation Villoresi), aboutirait à la digue de Porto Torre, dont on vient d'autoriser la construction. De là, un second trajet porterait à Miorina. Le débit du lac se trouverait ainsi régularisé.

A l'extrémité de cette ligne — dont la construction sera effectuée, comme l'on sait, en conformité des accords intervenus entre le gouvernement italien et celui de la Confédération helvétique — viendrait se brancher un autre canal, parallèle à la troisième et dernière partie du cours du Tessin, qui traverserait le Lac Majeur jusqu'à Locarno. On aurait pour le moins, de cette façon, 70 km. de voie navigable.

La construction du canal Padano, de Venise à Crémone, avec voie navigable Crémone-Milan-Lac Majeur, peut se réaliser sans dépenses excessives. Si l'on prend pour base les prix actuels, voici comment se répartiraient les frais :

Pour l'aménagement du Pô, de l'embouchure du Mincio (Mantova) à l'embouchure de l'Adda : Lit. 220,000,000.—.

Pour le canal du Pô (Crémone) à Milan : Lit. 280,000,000.—.

Pour le canal de Milan au Lac Majeur : Lit. 450,000,000.—.

Total : Lit. 950,000,000.—.

Le programme exposé, actuellement à l'étude auprès des autorités locales intéressées et du ministère des travaux publics, est évidemment subordonné à l'approbation du gouvernement, tant au point de vue technique qu'au point de vue financier.

Le temps nécessaire à l'achèvement des travaux peut s'évaluer à cinq ou six ans. Il est vrai que l'on prévoit une période plus longue pour les travaux d'aménagement du Pô. Mais les ouvrages principaux pourraient être terminés déjà au bout des cinq premières années. Cela permettrait d'organiser régulièrement le libre transit des chalands de 300 tonnes et celui des chalands d'un tonnage supérieur à une fréquence non moins appréciable.

L'Italie et, dans le cas particulier, toutes les régions de la Valle Padana, sont grandement intéressées au rattachement de Milan à la mer.

La jonction de Milan au Lac Majeur, autrement dit le prolongement du canal jusqu'à Locarno, intéresse au même degré, sinon à un degré supérieur, la Suisse. Ce pays ami aura l'occasion de démontrer d'une façon tangible son désir de voir se réaliser rapidement le projet d'une voie navigable avec débouché sur l'Adriatique. Il pourra participer, sous la forme et dans la mesure de ses moyens, à la réalisation même de l'œuvre ou envisager la création d'un port à Locarno et la prolongation du canal jusqu'à Bellinzone.

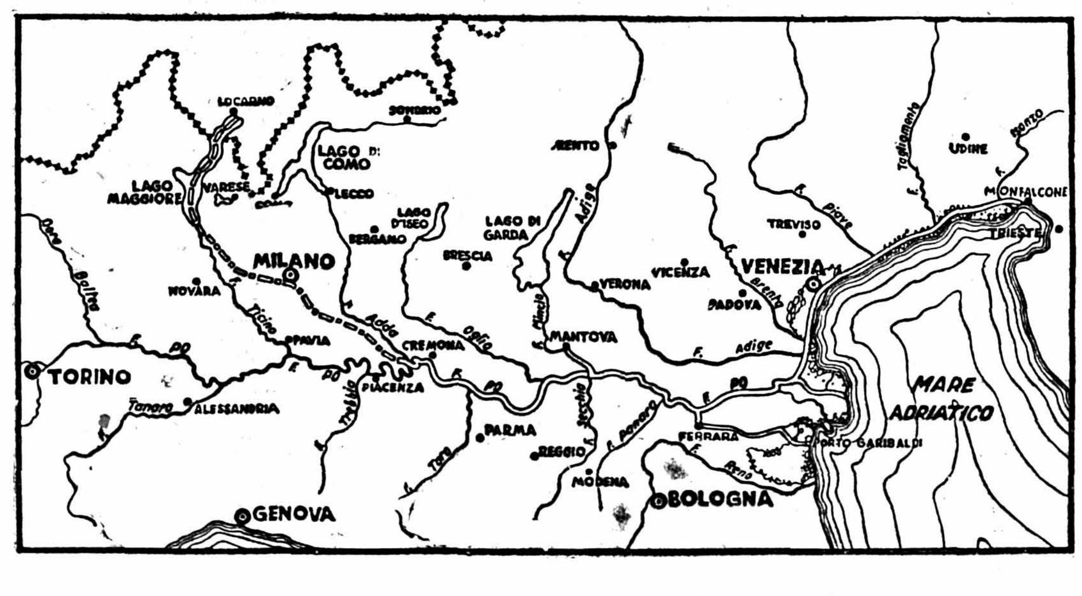

La voie ferrée opérant la jonction entre la ligne Adriatique-Bellinzone et le cours navigable du Rhin aurait une longueur d'environ 300 km. C'est un parcours relativement bref si l'on songe qu'il unirait deux lignes importantes de navigation intérieure, reliant la mer du Nord à l'Adriatique.

Trieste et Venise deviendraient les ports d'escale de toute l'Europe centrale et des pays du Levant. Quant à la Suisse, elle aurait ainsi un parcours économique pour ses propres transports et les transports en transit, dont le volume serait susceptible de développement ultérieur.

Il sied de faire remarquer que l'Italie, bien que privée de grands cours d'eau, a cependant été un pays avant-coureur en fait de navigation intérieure et qui est passé maître dans ce domaine. Ceci nous est démontré par le réseau des classiques Navigli et des canaux qui, au XVI^me^ siècle, sillonnaient la Lombardie. A cette époque déjà, on utilisait le système « à bassins », découvert par Filippo degli Organi, de Modène, et par Fioravante, de Bologne, et que perfectionna ensuite Léonard de Vinci. Ce genre de construction était alors complètement ignoré des autres pays d'Europe.

L'Italie pourrait, grâce à cette voie de communication, donner à la navigation intérieure de la vallée du Pô, la seule peut-être qui puisse être exploitée économiquement, le développement qu'elle mérite en vertu de la longueur et de l'importance de son parcours. Ses ramifications s'étendraient jusqu'en Suisse et aboutiraient presque au pied de ce massif de montagne d'où jaillissent les trois plus grands fleuves d'Europe : le Rhône, le Rhin et le Danube.

Une nouvelle possibilité d'échanges naîtrait ainsi entre l'Italie et la Suisse si toutes deux, convaincues de l'utilité et de l'importance d'une telle œuvre, voulaient unir leurs efforts pour en affronter ensemble la réalisation et frayer un nouveau chemin aux rapports cordiaux et fructueux de ces deux nations, de ces deux peuples, amis de vieille tradition.

Franco Marinotti.

Aucune raison ne vous empêche d'être aussi fière de votre linge que n'importe quelle autre femme, si vous utilisez Radion! La mousse magique du Radion est à juste titre célèbre pour son action douce et pour le parfum naturel qu'elle donne au linge. La mousse du Radion extrait la saleté logée entre les fibres du tissu. C'est pourquoi le linge devient vraiment propre et blanc — et quel blanc ravissant — en un mot: le blanc Radion! Si vous tenez à être parmi les ménagères enviées pour leur linge beau blanc, achetez alors Radion pour votre prochaine lessive.

Radion lave plus blanc

Pour tremper, la soude à blanchir OMO

R 86 SF AS 9044 A

Du 12 juillet au 18 juillet

APOLLO

Dimanche : matinée à 15 h.

Dans le cadre de la Provence ensoleillée, une fascinante et exquise histoire d'amour :

SI TU REVIENS

avec **REDA CAIRE**
LA GRANDE VEDETTE DE LA CHANSON

GERMAINE SABLON — AQUISTAPACE — NICOLE VATTIER

Musique de VINCENT SCOTTO

Un succès musical dont les airs sont déjà sur toutes les lèvres

TÉL. 5 21 12

Installation « Western Electric », la meilleure reproduction sonore

Samedi et jeudi : MATINÉE à 15 h.
Parterre Fr. 1.— Balcon 1.50

Le pain de blé Roulet

est fait avec du blé vivant, du blé de semence mis à tremper douze heures dans l'eau tiède, puis écrasé entre des cylindres spéciaux qui enlèvent le son.

Le pain Roulet contient tout ce que la nature a mis dans le grain de blé, la cellulose dure de l'enveloppe extérieure étant seule exceptée.

Nutritif et savoureux, il se digère facilement, c'est un aliment parfait.

Boulangerie ROULET, Epancheurs 10

François PACHE

Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Excellente CHARCUTERIE FINE les 100 gr. à 45 c. et 50 c.
JAMBON EXTRA les 100 gr. 60 c.
FOIE GRAS TRUFFÉ les 100 gr. 50 c.
Goûtez nos SAUCISSONS et SAUCISSES AU FOIE
SAUCISSES DU JURA
VIANDE DE BOUCHERIE FRAICHE de 1er choix
Ménagères, profitez !

De **45 c.** à **60 c.** les 100 gr.

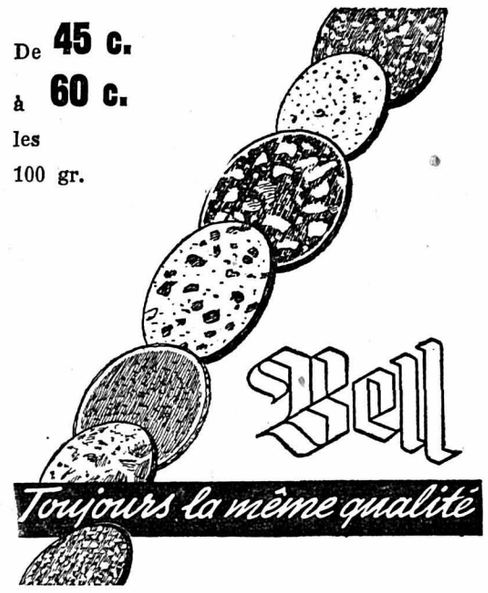

Le temps est incertain... Emportez un

parapluie pliant «CADET»

C'est le parapluie de poche idéal, au fonctionnement automatique et sûr

NOUVEAUX DESSINS ET COLORIS

E. Biedermann, Neuchâtel

Encore de

Beaux tissus anglais

A PRIX AVANTAGEUX

grâce à mon grand stock

dames & messieurs

Rue du Môle 3 • NEUCHATEL • Tél. 5 18 8

Tripes cuites
le ½ kg. Fr. 1.—

Saucissons pur porc
le ½ kg. Fr. 1.75

Saucisses au foie
le ½ kg. Fr. 1.25

BOUCHERIE
BERGER-HACHEN
NEUCHATEL

Radios revisés

livrés avec garantie de six mois, lampes comprises et installation, de 45 à 150 fr. — Essai à votre domicile, sans engagement de votre part. — Radio-Alpa, Ch. Rémy, Seyon No 9 a. Tél. 5 12 43.

Fr. 50.-

Pour cause de départ, à enlever excellent appareil de radio.

Adresser offres écrites à R. O. 651 au bureau de la Feuille d'avis.

Baisse sur les poules à bouillir

Fr. **1.50** le demi-kilo

AU MAGASIN

LEHNHERR Frères

Chez **LOUP** SOLDES **5.90**
Chemises du dimanche
Seyon 18 - Grand'Rue 7

A vendre pour cause de mobilisation,

Citroën

11 normale, modèle 39, neuve. — Ecrire Case postale 366, Neuchâtel.

TÉL. 5 21 52

PALACE

Du 12 juillet au 18 juillet

NOUVELLE RÉÉDITION
du grand succès français

Le maître de forge

d'après le célèbre ouvrage de *Georges Ohnet* interprété par

Gaby Morlay, Henri Rollan, etc.

Le roman de Claire de Beaulieu, la fille de l'aristocratie, et de Philippe Dherblay, l'enfant du peuple, a été transposé à l'écran avec un maximum d'habileté par **FERNAND RIVERS.**

UN BEAU PROGRAMME A NE PAS MANQUER

ATTENTION ! A chaque séance :

Les derniers reportages sur la guerre mondiale

ACTUALITÉS U. F. A. en première semaine en Suisse

UN APERÇU :

Attaque aérienne sur l'Allemagne.
Ravitaillement des troupes en essence.
La vie dans les régions occupées.
Les positions allemandes en face de l'Angleterre.
Attaque aérienne anglaise contre la marine allemande en Norvège.
Préparation de places fortes sur les côtes d'Anvers, à la frontière espagnole, etc., etc.

SAMEDI à 17 h. 15 : L'HEURE DE L'ACTUALITÉ

Durée : une heure. — Prix : 1 fr. à toutes les places

Dimanche : MATINÉE à 3 h.
Samedi et jeudi : MATINÉES A PRIX RÉDUITS

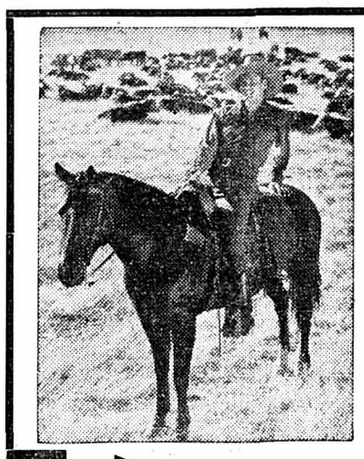

STUDIO

Tél. 5 30 00

Du 12 au 18 juillet

Le plus formidable film d'aventures et d'action que l'Amérique ait réalisé depuis l'avènement du cinéma, avec

ERROL FLYNN

le digne et brillant successeur de **DOUGLAS FAIRBANKS**

EN TECHNICOLOR

LES CONQUÉRANTS

DODGE CITY

OLIVIA DE HAVILLAND et ERROL FLYNN

les inoubliables vedettes de « Robin des Bois » et de « La charge de la brigade légère »

Qui n'a pas vu... la charge des buffles, la bagarre à « La Lanterne Verte », l'attaque du fourgon, le train en flammes, etc., etc. **n'a rien vu !**

DODGE CITY
la cité des aventuriers où chacun ne connaît que sa propre loi

DODGE CITY
Fourmilière humaine où s'affrontent toutes les passions

... Mais un homme intrépide, pour l'amour d'une femme, va défier, dans un duel farouche et fantastique, tous ceux qui vivaient du vol, de la terreur, de l'injustice...

UNE RÉALISATION UNIQUE QUI DÉPASSE TOUTE IMAGINATION

Au programme : UN GRAND REPORTAGE SENSATIONNEL — VOILA LES HOMMES QUE VOUS VOULIEZ ADMIRER ! VOILA LES TROUPES QUE VOUS POUVEZ APPLAUDIR !

ALERTE !

Entrée en action de troupes légères réalisé par le « Service des films de l'armée » — Troupes cyclistes, chars d'assaut, mit. mot., can. d'inf. mot.

Samedi et jeudi : Matinées à prix réduits
Location d'avance : Photo-Attinger, tél. 5 15 76
Dimanche matinée à 15 h.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les entretiens de Munich ont eu un résultat favorable pour la Hongrie

BUCAREST, 11 (Havas). — Les résultats de la visite des hommes d'Etat hongrois à Berlin sont attendus impatiemment à bref délai à Bucarest. On suppose que les demandes hongroises seront remises à bref délai à Bucarest.

Un conseil de la couronne, réuni aujourd'hui sous la présidence du roi Carol, sera consacré à l'examen des questions extérieures, notamment de la question des revendications magyares. La Roumanie consentirait à l'échange de populations avec la Hongrie, mais il est douteux que le gouvernement de Budapest se contente d'une telle solution. Il est donc probable que la Roumanie sera contrainte d'accepter la cession à la Hongrie d'une partie de la Transylvanie et le rapatriement des membres de la minorité hongroise habitant dans les autres districts de la Transylvanie, solution qui serait préconisée à la fois par Berlin et par Rome.

La situation intérieure de la Roumanie n'est pas encore définitivement clarifiée. Un certain nombre d'extrémistes de gauche et de droite ont été arrêtés au cours des deux derniers jours. Près de 500 communistes ont été incarcérés à Bucarest. D'autre part, plusieurs membres extrémistes de l'ancienne Garde de fer ont été également arrêtés. On suppose notamment que l'arrestation du général Antonescu, ancien ministre de la guerre, a été effectuée en application du récent décret interdisant la formation ou la reconstitution de partis politiques en dehors du « parti de la nation », l'organisation politique unique de la Roumanie.

Vers le règlement

BUDAPEST, 11. — A la suite des déclarations faites par le président du conseil et du communiqué publié à l'issue des entretiens de Munich, les milieux politiques hongrois sont d'avis que la question des frontières hongroises va être réglée. Il serait exagéré toutefois de supposer qu'une solution puisse intervenir ces prochains jours. La Hongrie s'efforce d'harmoniser ses intérêts avec ceux de l'Axe qui exigent, pour le moment, la liquidation de la guerre à l'ouest.

Des télégrammes des dirigeants hongrois aux chefs de l'Axe

BUDAPEST, 12. — L'agence hongroise communique:

Le comte Teleki, président du conseil, a adressé le télégramme suivant au chancelier Hitler: « Au moment de franchir la frontière du Reich, j'exprime ma reconnaissance à Votre Excellence pour son accueil amical et chaleureux. Les entretiens que nous avons eus avec Votre Excellence prouvent combien sont profonds les sentiments d'amitié et de solidarité entre les deux nations. »

En outre, le comte Teleki a adressé le message suivant à M. Mussolini: « Rentré à Budapest, j'exprime à Votre Excellence ma joie d'avoir pu conférer avec le comte Ciano dans l'esprit d'amitié qui fut toujours la base solide des relations étroites qui existent entre les deux nations. Je suis persuadé que la collaboration avec les puissances de l'Axe assurera au mieux les conditions de la paix durable tant souhaitée par les peuples du bassin Danubien. »

Le régent Horthy reçoit le président du conseil et le comte Csaky

BUDAPEST, 11 (MTI). — Le régent Horthy a reçu en audience le comte Teleki, premier ministre de Hongrie, et le comte Csaky, ministre des affaires étrangères, qui lui firent rapport sur les résultats des entretiens de Munich.

Le retour à Rome du comte Ciano

ROME, 11. — Le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, accompagné de l'ambassadeur d'Allemagne, est rentré jeudi à Rome de son voyage en Allemagne. Plusieurs personnalités italiennes et allemandes l'attendaient à la gare.

M. de Valera a refusé de prendre des mesures collectives de défense avec l'Irlande du nord

BELFAST, 11 (Reuter). — Lord Craygavon, premier ministre de l'Irlande du nord, au cours d'une déclaration faite au parlement à Belfast, jeudi, a annoncé que M. de Valera, président du Conseil de l'Eire, avait rejeté de manière définitive sa proposition que l'Irlande du nord et l'Eire prennent des mesures collectives de défense.

Un discours de lord Halifax sur la situation en Méditerranée orientale

LONDRES, 12. — Lord Halifax, secrétaire aux affaires étrangères, a fait, jeudi près-midi, à la Chambre des lords, un exposé de la situation dans la Méditerranée orientale. Il a rappelé que le gouvernement égyptien n'a pas déclaré la guerre à l'Allemagne en septembre dernier, mais a rompu les relations diplomatiques et commerciales et pris toutes les autres mesures nécessaires en conformité du traité d'alliance avec la Grande-Bretagne. L'Egypte a agi de façon identique lors de l'entrée en guerre de l'Italie, bien que les circonstances fussent différentes, du moment où la Méditerranée devenait zone de guerre.

Samedi au Marché
GRANDE VENTE de
pêches et d'abricots
Se recommande,
le camion de Cernier, DAGLIA.

Le cuirassé anglais « Hood » aurait été endommagé au cours du combat naval en Méditerranée

Mais l'amirauté dément formellement cette nouvelle

ROME, 11. — Le quartier général italien communique:

Selon les derniers renseignements reçus, on a pu établir de façon certaine que, pendant l'action du 9 juillet, au sud des Baléares, les unités de notre aviation ont gravement endommagé et incendié le grand navire de bataille anglais « Hood », de 42,000 tonnes.

Le porte-avions « Ark Royal » a été, à son tour, atteint en plein sur le pont par deux bombes de grand calibre, ainsi qu'il résulte de la documentation photographique.

Un autre navire de bataille atteint

En outre, pendant le combat naval qui s'est déroulé dans la Mer Ionienne, un autre navire de bataille a été atteint en plein, par deux bombes de gros calibre. On attend de nouvelles précisions pour établir les dégâts subis par l'ennemi dans ce bombardement et au cours du précédent, effectué au sud de la Crète.

Londres dément que ce cuirassé ait été atteint

LONDRES, 11 (Reuter). — Relativement au communiqué italien de jeudi, déclarant que des avions italiens ont mis le feu au cuirassé « Hood », un communiqué officiel de l'amirauté britannique dit:

« Un rapport a été reçu du commandant de l'escadre des forces britanniques intéressées disant que quoique plusieurs bombes fussent tombées près de ce navire, aucun coup direct ne fut porté et qu'il n'y eut aucun dégât ni aucune victime. Ce fut cette force qui, comme le disait le communiqué officiel de l'amirauté du 10 juillet, détruisit quatre avions ennemis et en endommagea sept autres, dont trois probablement ne purent pas regagner leur base. »

Un transport de troupes italien coulé

ROME, 11. — Le vapeur « Paganini » de la compagnie Kyrenia, qui avait quitté Bari le 27 juin en direction de Durazzo, ayant à bord 920 hommes de troupes et 30 hommes d'équipage a, ainsi que l'annonce l'agence Stefani, pris feu au large de Durazzo le 28 juin à 8 h. et a coulé vers 12 h.

Un ordre du jour du « duce » à la flotte

ROME, 12. — M. Mussolini a lancé, depuis le grand quartier général italien, un ordre du jour à la flotte où il rappelle que celle-ci a victorieusement soutenu la lutte, le 9 juillet, contre l'escadre britannique dans la Méditerranée. La manœuvre tentée par les Anglais a échoué.

L'adversaire n'a pu atteindre ses objectifs. La vaillance dont vous avez fait preuve, ajoute M. Mussolini, démontre qu'on ne peut menacer impunément les côtes italiennes. M. Mussolini a aussi fait l'éloge des équipages des sous-marins et des avions.

Au cours de la journée d'hier

Vingt-deux avions allemands abattus sur les côtes anglaises

LONDRES, 12 (Reuter). — On annonce officiellement que vingt-deux avions ennemis ont été détruits au cours des opérations le long des côtes de la Grande-Bretagne hier. Les pertes britanniques furent de quatre chasseurs.

Les attaques de l'aviation allemande ont été effectuées sur les îles de la côte méridionale.

Des bombes furent lancées et des dégâts causés à des bâtiments. Il y a eu quelques victimes.

La tension russo-turque

On pense à Ankara que les événements pourraient se précipiter

ANKARA, 12. — L'agence Reuter publie une dépêche d'Ankara disant notamment que les événements ont tendance à se précipiter en Turquie. Après le rappel sous les drapeaux de plusieurs classes, voici que les membres du parti du peuple (gouvernemental) furent convoqués en séance, jeudi à 10 heures. Un communiqué publié à l'issue de la séance, dit que M. Saydam, premier ministre, fit une longue déclaration détaillée sur la situation et les événements politiques des derniers jours. D'autres discours suivirent et finalement, le groupe parlementaire approuva à l'unanimité le discours du premier ministre.

La réforme de la France
(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les pouvoirs du maréchal Pétain

VICHY, 12. — L'agence Havas communique:

Le vote de l'Assemblée nationale donnant pleins pouvoirs au maréchal Pétain pour élaborer une constitution nouvelle à la suite de l'abrogation de la constitution de 1875 a été suivi immédiatement des premiers actes.

Le maréchal Pétain assume désormais les fonctions dévolues jusqu'à maintenant au président de la République et au président du conseil et prend le titre de chef de l'Etat français.

La loi confirmant au maréchal Pétain les pouvoirs constitutionnels a été promulguée au « Journal officiel » de jeudi matin avec le contreseing de M. Albert Lebrun, président de la République. Le maréchal Pétain a eu avec le président de la République un long entretien. Le maréchal Pétain a fait part à M. Albert Lebrun de l'intention qu'il avait d'assumer désormais avec la présidence du Conseil les fonctions de chef de l'Etat français, de façon à prendre personnellement la responsabilité de la direction des affaires publiques dans les circonstances exceptionnelles que la France traverse.

M. Lebrun démissionne

M. Albert Lebrun s'est rendu immédiatement à ces raisons et, de lui-même, avec un désintéressement auquel le pays rendra hommage, il a tiré les conséquences du nouvel état de choses et a mis ses pouvoirs à la disposition du maréchal Pétain.

Mesures disciplinaires contre l'ex-chargé d'affaires à Londres

VICHY, 11 (Havas). — Le ministre des affaires étrangères a suspendu provisoirement de ses fonctions, dit un communiqué, M. Cambon, chargé d'affaires à Londres, qui, de sa propre initiative, avisa le 5 juillet lord Halifax qu'il ne pouvait pas continuer d'occuper son poste. Cette décision est justifiée par le caractère anormal de l'initiative prise et par le maintien d'une discipline rigoureuse.

Lyon réoccupée par les troupes françaises

LYON, 11 (Havas). — Les troupes françaises ont fait leur entrée à Lyon jeudi matin. C'est par dizaines de milliers que les Lyonnais s'étaient massés en rangs serrés tout le long du parcours pour assister au retour des soldats. La plupart des fenêtres étaient pavoisées. Le général Touchon, gouverneur militaire de Lyon, a passé les troupes en revue, puis celles-ci ont défilé dans les rues du centre de la ville.

LA VIE NATIONALE

Les raisons de l'interdiction du « Travail » - « Droit du Peuple »

Nous avons reproduit le communiqué annonçant l'interdiction, par le Conseil fédéral, du *Travail - Droit du Peuple*, organes tristement couplés de la « Fédération socialiste suisse ».

Voici les considérants de l'autorité compétente:

1. Les deux journaux « Le Travail » et « Le Droit du Peuple » appuient sans réserve le mouvement bolchéviste et poussent à la révolution sur le plan international comme sur le plan national. Ils reproduisent littéralement un grand nombre d'articles de journaux étrangers communistes. Un article de M. Nicole intitulé « Epoque révolutionnaire » (« Travail » du 5 juin) se termine par cette phrase: « Les temps de la révolution socialiste sont arrivés. On attend les hommes pour l'entreprendre. » « Le Travail » du 19 juin porte en manchette ces mots: « Le mot d'ordre de la classe travailleuse: En finir coûte que coûte, et rapidement, avec le régime capitaliste. » Un autre article de M. Nicole, intitulé: « L'heure de la Russie soviétique » (« Travail » du 29 juin), contient cette conclusion: « Dominant toute la situation, il y a les forces sociales déjà en mouvement et que les censures et appels à l'union sacrée autour du système capitaliste et de ses succédanés, ne contiendront plus longtemps encore. Or, ces forces-là jouent-elles aussi, en faveur de la Russie soviétique aussi bien en Europe que chez les peuples coloniaux. Et cela aussi est d'une lourde signification pour les temps très prochains. »

La division Presse et Radio de l'état-major de l'armée a dû s'occuper plusieurs fois des deux journaux, savoir: sept fois du « Travail » et cinq fois du « Droit du Peuple ». « Le Travail » avait déjà donné lieu maintes fois à des critiques dans la commission consultative de la presse. En application de l'arrêté du Conseil fédéral du 4 décembre 1939 interdisant dans l'armée la propagande contraire à l'ordre public, le commandement de l'armée (section de police du service territorial) a prononcé, le 1er mai 1940, l'interdiction des deux journaux dans l'armée.

2. Les deux journaux de la Fédération socialiste suisse propagent uniquement des conceptions étrangères, contraires à l'esprit suisse. Par cette propagande, en particulier par leur apologie sans réserve des fins véritables du bolchévisme et par les articles excitateurs susmentionnés, ils compromettent, dans les circonstances actuelles, tant la sûreté intérieure que la sûreté extérieure du pays.

Une assemblée Nicole interdite à Genève

GENEVE, 11. — En vertu des dispositions de l'arrêté fédéral sur les assemblées publiques, le département de justice et police du canton de Genève a interdit l'assemblée des abonnés et lecteurs du « Travail », convoquée pour le vendredi 12 juillet à la grande salle du Faubourg, à Genève, et dans laquelle MM. Léon Nicole, conseiller national, Jean Vincent, député, et André Ehrler, conseiller municipal, devaient prendre la parole à la suite de l'interdiction du « Travail » par les autorités fédérales.

La situation du marché du travail

BERNE, 11. — La situation du marché du travail n'a pas sensiblement changé au cours du mois de juin 1940. Le nombre des personnes en quête d'un emploi est resté extraordinairement faible. Toutefois, sous la poussée des difficultés qui vont croissant, surtout pour le commerce extérieur, on a enregistré vers la fin du mois un fléchissement des offres d'emploi, ainsi qu'une certaine recrudescence de chômage complet et de chômage partiel. Le nombre des chômeurs complets, inscrits dans les offices du travail, a augmenté en juin, de 1902; il s'élevait dès lors à 8032, contre 24,240 un an auparavant. C'est surtout dans l'industrie horlogère que le chômage a augmenté.

Le nombre total des personnes inscrites, y compris celles qui avaient encore quelque emploi à fin juin, s'élevait alors à 9038, contre 7226 un mois auparavant et 27,977 un an auparavant.

Prix des denrées rationnées pour le mois de juillet

Les prix des denrées rationnées pour le mois de juillet, conformes aux prescriptions du Service fédéral de contrôle des prix, sont les suivants:

Sucre cristallisé blanc, 70 c. le kg. net; sucre cristallisé jaune (Java), 67 c. le kg. net; sucre tamisé, 88 c. le kg. net; sucre scié en vrac, 78 c. le kg. net; sucre gros déchets, 88 c. le kg. net; sucre scié, paquet de 1 kg., 82 c. le paquet net; sucre scié, paquet de 2 kg. 500, 2 fr. le paquet net; sucre scié, paquet de 5 kg., 3 fr. 95 le paquet net; sucre glacé, 98 c. le kg. net; huiles arachides et comestibles, 1 fr. 95 le litre avec timbres; flocons d'avoine, 80 c. le kg. avec timbres; riz Siam naturel, 50 c. le kg. net; riz Camolino, 53 c. le kg. net; riz Siam glacé, 57 c. le kg. net; riz Camolino égyptien, 52 c. le kg. net; riz Camolino du Piémont, 73 c. le kg. net; riz Caroline (le meilleur marché), 72 c. le kg. net.

De l'autre côté de la frontière

Comment la vie française est peu à peu organisée par l'autorité allemande

Un correspondant de la Gazette de Lausanne *envoie à ce journal de la frontière jurassienne, les considérations suivantes sur l'occupation allemande de l'autre côté du Doubs:*

La première chose que firent les Allemands en arrivant dans une ville ou un village, ce fut de réquisitionner les hommes de 18 à 45 ans, de les munir d'un balai et de leur faire nettoyer les rues, les places et les devants des maisons. Et certaines notabilités n'étaient pas les dernières à s'occuper de cette besogne.

Les ponts ayant été coupés par les Français eux-mêmes et les services publics ayant été paralysés par la fuite des agents, les premiers jours de l'occupation furent assez pénibles, nous assure-t-on. La ville de Delle, par exemple, qui, en temps ordinaire, était largement approvisionnée, manqua subitement de tout, non par le fait uniquement des Allemands, mais faute de moyens de transport. Chaque habitant ne reçut plus que cent grammes de pain par jour; on dut faire queue à la porte des magasins. Personnellement, nous avons eu à nous occuper du ravitaillement de la région de Bremencourt où il y avait bien du blé, mais aucun moyen de le moudre. Et la solution consista à troquer de la farine contre ce blé.

Les Allemands entendent que la vie reprenne son cours normal. Ils invitent les habitants à rentrer dans leurs maisons, où ils n'auront rien à craindre. Ils les engagent à avoir patience en leur assurant que d'ici peu de temps leur ravitaillement sera largement assuré.

On nous affirme que les usines de Sochaux ont repris leur activité et que, dans le courant de cette semaine, les trains circuleront de nouveau entre Delle et Belfort.

Il va sans dire que l'administration militaire allemande est sévère. Elle n'admettrait aucune résistance de la part des civils, mais elle resterait correcte à l'égard de tous.

Les seuls citoyens qui auraient à souffrir seraient les juifs, qui se sont enfuis après avoir fermé leurs magasins. Ceux-ci sont rouverts de force et leurs marchandises distribuées à la population. On cite le cas de Pont-de-Roide, sur le Doubs, où les enfants auraient été habillés de neuf par les soins des Allemands et aux dépens d'un marchand de confections israélite qui avait pris la fuite.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	10 juillet	11 juillet
3 ¼ % Ch. Frco.-Suisse	480.—	475.—
3 % Ch. Jougne-Eclép.	410.— d	410.— d
3 % Genevois à lots	108.—	107.—
5 % Ville de Rio	94.—	90.— d
5 % Argentines céd...	48.25 %	48 %
6 % Hispano bons ..	218.—	212.—
ACTIONS		
Sté fin. italo-suisse .	99.—	98.50
Sté gén. p. l'Ind. élec.	135.— d	160.—
Sté fin. franco-suisse	65.—	55.— d
Am. europ. secur. ord.	23.—	23.50
Am. europ. secur. priv.	435.—	448.—
Cie genev. ind. d. gaz	180.— d	190.—
Sté lyonn. eaux-éclair.	—.—	—.—
Aramayo	22.50	23.50
Mines de Bor	—.—	—.—
Chartered	11.— d	10.50
Totis non estamp. ..	45.—	48.—
Parts Setif	150.— d	150.— d
Financ. des caoutch.	—.—	—.—
Electrolux B.	46.— d	45.—
Roul. billes B. (SKF)	116.—	116.—
Separator B.	42.—	41.—

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	10 juillet	11 juillet
3 % C.F.F. diff. 1903	93.— %	92.60 %
3 % C.F.F. 1938	83.70 %	83.— %
4 ½ Empr. féd. 1930	101.75 %	101.50 %
3 % Défense nat. 1936	97.50 %	97.40 %
3½-4% Déf. nat. 1940	98.25 %	98.40 %
3 ½ Jura-Simpl. 1894	92.25 %	91.50 %
3 ½ Goth. 1895 Ire h.	92.10 %	91.60 %
ACTIONS		
Banque fédérale S.A.	260.—	270.—
Union de banq. suiss.	425.—	430.—
Crédit suisse	375.—	395.—
Crédit foncier suisse	200.— d	210.—
Bque p. entrepr. électr.	253.—	259.—
Motor Colombus ...	166.—	170.—
Sté suis.-am. d'él. A.	50.— o	—.—
Alumin. Neuhausen .	2300.—	2300.— d
C.-F. Bally S. A.	870.— o	825.—
Brown, Boveri et Co	171.—	171.—
Conserves Lenzbourg	1575.— o	1555.—
Aciéries Fischer	473.—	475.—
Lonza	480.— d	500.— o
Nestlé	1037.—	1030.—
Sulzer	500.—	505.—
Baltimore et Ohio ..	18 ¾	18 ½
Pennsylvania	89.—	87 ½
General electric	144.—	142.—
Stand. Oil Cy of N.J.	154.—	155.—
Int. nick. Co of Can.	112.—	112.—
Kennec. Copper corp.	118.—	118.—
Montgom. Ward et Co	182.— o	182.— d
Hisp. am. de electric.	1060.—	1055.—
Italo argent. de elect.	147.—	145.—
Royal Dutch	—.—	—.—
Allumettes suéd. B. .	10.— o	9.50

BOURSE DE BALE

ACTIONS	10 juillet	11 juillet
Banq. commerc. Bâle	222.—	230.—
Sté de banq. suisse .	349.—	375.—
Sté suis. p. l'ind. élec.	240.—	270.—
Sté p. l'indus. chim.	4900.—	4950.—
Chimiques Sandoz ..	6800.— d	6850.—
Schappe de Bâle	300.—	300.—
Parts « Canasip » doll.	—.—	—.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	10 juillet	11 juillet
Bque cant. vaudoise .	550.—	555.—
Crédit foncier vaudois	550.— d	560.—
Câbles de Cossonay .	1750.— d	1750.— d
Chaux et cim. S. r.	325.— d	325.— d
La Suisse, sté d'assur.	2025.— d	2100.— d
Canton Fribourg 1902	11.25	11.25
Comm. Fribourg 1887	77.50	76.— d
Sté Romande d'Elect.	200.—	205.—

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	10 juillet	11 juillet
Banque nationale	—.—	—.—
Crédit suisse	355.— d	375.— d
Crédit foncier neuchât.	395.—	400.—
Sté de banque suisse	338.— d	345.— d
La Neuchâteloise	380.— d	380.— d
Câble élect. Cortaillod	2500.— d	2500.— d
Ed. Dubied et Cie	370.— o	370.— o
Ciment Portland	750.— d	750.— d
Tramways Neuch. ord.	50.— d	50.— d
» » priv.	100.— d	100.— d
Imm. Sandoz - Travers	100.— d	—.—
Salle des concerts	250.— d	250.— d
Klaus	—.—	—.—
Etablissem. Perrenoud	—.—	—.—
Zénith S. A. ordin. ..	—.—	—.—
» » privil ..	—.—	95.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 3 ½ 1902	—.—	—.—
Etat Neuchât. 4 ½ 1930	98.—	98.— d
Etat Neuchât. 4 % 1931	90.— d	92.— o
Etat Neuchât. 4 % 1932	89.— d	89.— d
Etat Neuchât. 2 ½ 1932	82.—	78.— d
Etat Neuchât. 4 % 1934	90.— d	90.— d
Etat Neuchât. 3 ¼ 1938	—.—	—.—
Ville Neuchât. 3 ½ 1888	97.— d	97.— d
Ville Neuchât. 4 ½ 1931	95.— d	95.— d
Ville Neuchât. 4 % 1931	—.—	96.— o
Ville Neuchât. 3 ¾ 1952	—.—	—.—
Ville Neuchât. 3 ½ 1937	85.— d	85.— d
Chx-de-Fonds 4 % 1931	—.—	—.—
Locle 3 ¾ % 1903	—.—	—.—
Locle 4 % 1899	—.—	—.—
Locle 4 ¼ 1930	—.—	—.—
Saint-Blaise 4 ¼ % 1930	—.—	—.—
Crédit fonc. N. 5 % 1930	—.—	—.—
Crédit F. N. 3 ½ % 1938	89.— d	85.— d
Tram de N. 4 ½ % 1936	96.— d	96.— d
J. Klaus 4 ½ 1931	—.—	—.—
E. Perrenoud 4 % 1937	92.— o	92.— o
Suchard 4 ½ 1930	96.—	94.— d
Zénith 5 % 1930	—.—	—.—

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE NEW-YORK

	Clôt. du 10 juillet	Ouv. du 11 juillet
Allied Chemical et Dye	144.50	—.—
American Can	95.12	95.12
American Smelting ..	35.—	35.62
American Tel et Teleg	158.37	—.—
American Tobacco «B»	77.12	—.—
Bethlehem Steel	75.—	76.—
Chrysler Corporation	64.—	64.37
Consolidated Edison	28.37	28.37
Du Pont de Nemours	157.87	—.—
Electric Bond et Share	6.37	—.—
General Motors	43.37	43.37
International Nickel	23.75	23.87
New York Central ..	11.75	12.—
United Aircraft	32.37	33.50
United States Steel	51.25	51.12

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

LES PRIX DE GROS EN JUIN

L'indice des prix de gros s'inscrivait à la fin de juin 1940 à 138,7 (juillet 1914: 100) ou à 129,2 (août 1939: 100). Il s'est élevé de 2,8 % pendant ce mois. Ce sont surtout les matières premières et auxiliaires qui ont augmenté de prix (plus 5,5 %). Les plus fortes augmentations de prix ont été enregistrées par les combustibles (plus 14,5 %), les métaux (plus 5 %), les engrais (plus 4,6 %), les fourrages (plus 4 %), les textiles-cuirs-caoutchouc (2,1 %). Les autres groupes de marchandises ne présentent que des hausses de prix minimes.

NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR EN JUIN

En juin, les importations atteignent une valeur de 130,5 millions (mois précédent: 200,9 millions), et les exportations 86,3 millions de francs (mois précédent: 89,5 millions), d'où il résulte un excédent d'importation de 44,2 millions de francs. En juin 1939, les importations se chiffraient par 160,1 millions et les exportations par 111,9 millions de francs; le solde passif de notre balance commerciale était de 48,2 millions de francs.

Si l'on compare les résultats du commerce extérieur du premier semestre 1940 avec ceux de la période correspondante de l'année précédente, on constate que les importations ont augmenté de 331,2 millions pour atteindre 1193,7 millions de francs et que les exportations s'élèvent à 637 millions de francs, marquant ainsi une diminution de 33,6 millions. Le solde passif de notre balance commerciale avec l'étranger accuse 556,8 millions de francs, soit 364,8 millions de plus que pendant le premier semestre de l'année précédente.

Malgré la revision constitutionnelle

L'Axe entend ne pas ménager la France

ROME, 11. — Dans son éditorial intitulé « Les responsabilités de la France », le « Giornale d'Italia » se rallie à la presse allemande pour déclarer que la France, par sa politique de ces vingt dernières années, se solidarisant avec l'Angleterre, doit maintenant prendre toutes les responsabilités qui découlent de cette politique.

Pour ce qui concerne les rapports franco-italiens, le journal fait observer qu'immédiatement après avoir signé l'accord de Rome en janvier 1935, M. Laval s'est rendu à Londres pour obtenir un accord politique et militaire avec l'Angleterre. En effet, la France a vite oublié son pacte avec l'Italie et ses engagements de se désintéresser de l'affaire d'Ethiopie, comme il était prévu dans le pacte de Rome, et se rallia à l'Angleterre dans l'application des sanctions.

D'autre part, la France a toujours été dans le sillage de l'Angleterre, et même en septembre dernier elle déclara la guerre à l'Allemagne, tôt après son alliée, malgré l'intervention de Mussolini pour un règlement pacifique du conflit germano-polonais.

Ne dites pas: « Je ne prends le tramway que quand il pleut. » Pour rester bon marché, le tramway doit pouvoir compter sur une clientèle régulière.

Les sports

FOOTBALL

Le championnat suisse de ligue nationale

Grasshoppers et Lucerne se sont mis d'accord pour rejouer le match resté en suspens le mercredi 17 juillet, en nocturne.

Carnet du jour

CINÉMAS

Théâtre: La foule en délire.
Rex: Le comte Obligado.
Studio: Les conquérants.
Apollo: Si tu reviens.
Palace: Le maître de forge.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL
du jeudi 11 juillet 1940

Pommes de terre ..	le kg.	0.30	0.35
Raves	le paquet	0.10	0.15
Haricots	»	0.60	0.80
Pois	le paquet	0.50	0.60
Carottes	»	0.20	—.—
Poireaux	la pièce	0.10	—.—
Choux	»	0.20	0.30
Laitues	»	0.10	0.15
Choux-fleurs	le paquet	0.50	1.20
Oignons	le kg.	0.10	0.15
Oignons	la pièce	0.50	—.—
Concombres	le kg.	0.30	0.60
Abricots	»	0.70	0.80
Pêches	»	1.10	—.—
Cerises	la douz.	0.80	1.20
Oeufs	le kg.	1.70	1.80
Beurre	»	5.50	—.—
Beurre de cuisine .	»	4.90	—.—
Fromage gras	»	3.45	—.—
Fromage demi-gras	»	2.80	—.—
Fromage maigre ...	»	2.20	—.—
Miel	»	5.—	—.—
Pain	le litre	0.46	0.51
Lait	le kg.	0.34	—.—
Viande de bœuf ...	»	2.60	3.60
Vache	»	2.—	3.—
Veau	»	2.80	4.—
Mouton	»	2.20	4.50
Cheval	»	1.50	3.50
Porc	»	3.60	—.—
Lard fumé	»	4.—	—.—
Lard non fumé	»	3.60	—.—

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

ADAPTATION D'APRÈS-GUERRE

Il faut moderniser les voies ferrées neuchâteloises

La vie reprend et les problèmes laissés en suspens par la guerre sont à nouveau d'actualité.

Parmi eux figure au premier rang l'électrification du chemin de fer du Val-de-Travers (Neuchâtel-les Verrières et plus tard Pontarlier).

Certains trouveront peut-être cette revendication prématurée, la frontière franco-suisse étant maintenant fermée aux Verrières. Mais il faut considérer que l'état de choses actuel est provisoire et que, dans un avenir plus ou moins rapproché, on reprendra le trafic international. C'est en prévision de cela que nous devons travailler et obtenir que l'entreprise d'électrification soit commencée le plus tôt possible.

Songeons, en effet, que parmi les lignes ferrées traversant la frontière franco-suisse, celle de Pontarlier a relativement peu souffert de la guerre. C'est sur cette ligne notamment que les relations pourront être rétablies en premier lieu. Il serait extrêmement regrettable qu'au moment où cette reprise sera possible, le service des trains internationaux soit handicapé par une pénurie de charbon par exemple. L'importance que présente actuellement l'électrification du chemin de fer du Val-de-Travers est reconnue même au delà des frontières cantonales puisque dans un récent article sur les travaux à exécuter pour moderniser le réseau C. F. F., les «Basler Nachrichten» écrivaient:

«Il y a encore plusieurs lignes à fortes rampes qui ne sont pas électrifiées, telles que le tronçon (Neuchâtel-) Auvernier-les Verrières (-Pontarlier. La section les Verrières-Pontarlier située sur territoire français pourrait continuer à être exploitée à la vapeur, une seule locomotive suffisant pour ce service.»

Comme on sait, les C.F.F. ont déclaré qu'ils examineraient favorablement la question de l'électrification et l'on a appris que du matériel avait été commandé et était destiné à la ligne. Toutefois, il semble que nous serions bien inspirés de demander maintenant des assurances formelles et d'obtenir que les crédits nécessaires soient inscrits au budget de 1941.

* * *

L'équipement pour la traction électrique du chemin de fer du Val-de-Travers a un corollaire: c'est l'adaptation de la ligne Berne-Neuchâtel à la circulation des trains express. La ligne dite «Directe» est comme on sait indépendante du réseau fédéral; elle appartient à une compagnie où les trois cantons desservis par le chemin de fer sont représentés mais où le canton de Berne possède la majorité. En outre, c'est la compagnie du Lœtschberg (où également l'Etat de Berne joue un rôle prépondérant) qui exploite la ligne. La modernisation de cette dernière est un problème ardu que nous ne pouvons pas exposer aujourd'hui dans son détail. Le certain est que là aussi les autorités neuchâteloises seront amenées à le suivre dès maintenant avec beaucoup d'attention.

* * *

Enfin, pour terminer ce rapide examen du programme ferroviaire neuchâtelois, nous ne saurions manquer d'approuver l'auteur de l'article des «Basler Nachrichten» déjà cité quand il recommande de poser la double voie sur la grande transversale suisse appelée «ligne du pied du Jura». Dans nos régions en particulier les tronçons Auvernier-Yverdon et la Neuveville-Bienne sont toujours à simple voie. A reprendre aussi à un moment où se pose avec acuité la question de créer de nouvelles occasions de travail.

M. W.

La Cour d'assises neuchâteloise s'est occupée hier de trois pénibles affaires

La Cour d'assises neuchâteloise s'est réunie hier après-midi à huis-clos sous la présidence de M. Max Henry, assisté des juges Georges Dubois et Henri Bolle et des jurés Pierre Amez-Droz, Edouard Chapuis, Jules Schaeffer, Pierre Aragno, Charles Dubois, Henri Favre. Le ministère public était représenté par M. Pierre Favarger, procureur général extraordinaire. M. Jérôme Calame fonctionnait comme greffier.

Trois affaires de mœurs figuraient au rôle des causes. On comprendra dès lors que l'on ne s'étende pas sur ces débats qui mirent à jour la mentalité peu reluisante de certains individus, lesquels constituent parfois de véritables dangers pour la société.

Dans la première affaire, jugée avec administration de preuves, le nommé F.-H. J., horloger à la Chaux-de-Fonds, est accusé d'attentat à la pudeur sur la personne d'une fillette de treize ans.

Après le défilé des témoins, lesquels n'apportent guère de lumière sur cette ténébreuse affaire, le procureur général extraordinaire prononce son réquisitoire. Il conclut à la culpabilité du prévenu et requiert pour l'accusé une peine d'un an de réclusion.

L'avocat du prévenu fait ressortir alors les contradictions qui sont apparues au cours de l'enquête et demande en conclusion la libération pure et simple du prévenu.

Après une courte délibération, la cour prononce le jugement suivant:

L'accusé F.-H. J. est acquitté. Les frais sont mis à la charge de l'Etat par 297 fr. 40.

* * *

La Cour d'assises s'occupe ensuite d'une affaire d'avortement dans laquelle sont impliquées six personnes, toutes domiciliées au Val-de-Travers.

L'une d'elles, B. A. K. est notamment accusée d'avortement par métier et dans un but de lucre. Relevons que la «faiseuse d'anges» a tout avoué, ce qui simplifie évidemment les débats.

Le procureur général stigmatise la pratique de manœuvres abortives et demande aux jurés de sévir contre les auteurs de ces actes. Il requiert contre l'accusé principal la peine d'un an de réclusion, pour les quatre autres accusées six mois d'emprisonnement avec l'application de la loi de sursis, contre le mari de l'une d'elle, la peine de quatre mois d'emprisonnement sans sursis.

L'avocat de la principale prévenue demande à la cour de prononcer un jugement indulgent et de transformer la réclusion en emprisonnement avec application de la loi de sursis.

Quant au défenseur des quatre autres accusées, il demande la libération de ses clientes.

La cour se retire alors et délibère une heure durant.

Le jugement suivant est ensuite prononcé: Mme B. A. K. est condamnée à un an d'emprisonnement avec sursis. Elle paiera en outre la moitié des frais, ceux-ci s'élevant au total à 728 fr. 30. Le jugement précise enfin que la prévenue n'a pas agi dans un but de lucre.

Les autres accusées: Mmes Y. S., H. B., E. V. et B. D. sont condamnées à quinze jours d'emprisonnement avec sursis, compte tenu de leur état de santé et de leur situation modeste. Elles paieront chacune un cinquième de la moitié des frais.

L. S., accusé de complicité d'avortement, est libéré. Il paiera cependant un cinquième de la moitié des frais.

* * *

La troisième et dernière affaire est particulièrement répugnante.

Le nommé D. T., âgé de 33 ans, domicilié à Neuchâtel, est accusé d'attentat à la pudeur sur la personne d'un enfant de douze ans et d'outrage public aux mœurs.

Après un bref et sévère réquisitoire du procureur, le défenseur demande à la cour de renvoyer le prévenu à l'autorité administrative, c'est-à-dire au Conseil d'Etat, qui prendra les mesures qu'il jugera nécessaires pour un internement éventuel de D. T.

A 20 heures, la cour prononce le jugement suivant:

D. T. est condamné à un an de réclusion, moins 49 jours de préventive, deux ans de privation des droits civiques et aux frais s'élevant à 240 fr. 35.

* * *

Ainsi, ces débats sur lesquels il vaut mieux jeter un voile discret, se sont terminés à 20 h. 20.

J.-P. P.

LA VILLE

A l'Ecole supérieure de jeunes filles, Neuchâtel

Mlle Edith Schmid, élève des classes spéciales de français pour jeunes filles de langue étrangère, a obtenu la mention prévue par le règlement.

Course Desor

Les élèves suivants, de la volée 1939-1940, ont été désignés pour participer à la course Desor,

du collège classique: Jean-Louis Rusconi et Maurice de Coulon. (Suppléants: Eric Junod et Eric Siegrist),

de l'école secondaire: Jacques Ribaux et Henri Peter. (Suppléants: Blaise Perrenoud et Eric Rodari.)

A l'Ecole professionnelle de jeunes filles

Les élèves suivantes des cours trimestriels complets ont obtenu le diplôme de sortie:

Coupe et confection: Mlles Claire Ammann, Germaine Grandjean, Heidy Scheurer.

Broderie: Heidi Erdin.

A la Faculté de théologie de l'Eglise indépendante

A la suite du décès de M. Jules Pétremand, un nouveau professeur vient d'être nommé, par le Synode indépendant, à la chaire d'histoire ecclésiastique de la Faculté de théologie de l'Eglise indépendante en la personne de M. Jean-Daniel Bürger, jusqu'ici pasteur aux Eplatures.

Niveau du lac, 11 juillet, à 7 h.: 429.98
Niveau du lac, 12 juillet à 7 h.: 429.99
Température de l'eau: 19°

Frédéric Maibach

La place prépondérante accordée dans la ville de Neuchâtel à l'enseignement dans tous ses degrés, lui vaut de posséder un corps enseignant nombreux qui participe pour une grande part à la vie de la cité et lui donne une physionomie particulière.

Une figure bien connue de la jeunesse scolaire vient de disparaître après une vie d'une intense activité. M. Frédéric Maibach, excellent Bernois, originaire de l'Emmenthal, cette belle et riche contrée de notre petit pays, avait été nommé en 1906 professeur d'allemand à l'Ecole supérieure de commerce.

Sortant de l'Université de Berne, il avait été appelé à faire quelques remplacements dans plusieurs écoles de son canton. Il avait fait un stage de deux ans comme professeur et secrétaire à l'Ecole de commerce de Bellinzone; il avait également fait un séjour en Italie comme précepteur. Il rentra dans son canton pour enseigner à l'Ecole secondaire de Signau jusqu'en 1906. C'est alors qu'il fut appelé à Neuchâtel pour prendre la succession d'un professeur regretté, M. Jacob Stadler, qui avait quitté notre ville pour Lausanne. Il fut aussi de ce groupe de professeurs de l'école de la ville qui fit ses premières armes dans un grand institut de Saint-Gall. C'est dire qu'il était bien préparé à la tâche qui lui fut confiée; tâche difficile toujours, que celle du maître originaire de Suisse allemande qu'on met en présence d'une jeunesse romande vive et pas toujours facile à conduire.

Ce qui caractérisa Frédéric Maibach, ce fut son ardeur au travail et sa belle conscience professionnelle; connaissant bien son métier et la langue qu'il enseignait, il s'ingénia à la faire comprendre et surtout à la faire apprécier; il savait quelles difficultés il allait rencontrer, aussi son but a toujours tendu à changer une conception qui éloignait les élèves de cette étude pourtant si nécessaire. Il a eu le mérite de rapprocher ainsi deux parties importantes de notre peuple suisse.

On pensait généralement que l'école absorbait tout son temps; c'était vrai. Et pourtant, pour se distraire, disait-il, il étudiait et approfondissait bien d'autres questions. Grand amateur de belle musique, ses critiques sont connues des Neuchâtelois qui les ont lues dans ce journal et ailleurs. Il était correspondant du «Bund» et comme tel il eut l'occasion de parler de notre pays et de lui rendre maints services. La radio le retint plus encore; tous ceux qui connaissent le dialecte bernois ont apprécié ses causeries souvent savoureuses. Ces derniers temps encore, il s'était attaché à parler en connaisseur du pays romand à nos confédérés; il a fait beaucoup sous ce rapport pour l'union de tous les Suisses. Retenons aussi que dans l'expression de sa pensée, en langue française, il avait acquis une maîtrise qu'on pouvait lui envier.

D'une solide constitution, n'ayant jamais été entravé pendant tout le cours de sa longue carrière, le défunt a été frappé il y a quelques mois, par une maladie qui, hélas, ne pardonne pas. Il s'est éteint, en possession de toutes ses facultés, alors que sa tâche n'était pas terminée. Ce fut un bon Suisse; il était devenu un bon Neuchâtelois.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Le funiculaire d'Evilard en panne

(c) Mercredi matin, à la suite d'un coup de mine dans des rochers, des pierres ont fracassé la conduite électrique alimentant Evilard et son funiculaire. Ce dernier, pendant près d'une heure, peu avant midi, a dû interrompre son service et de ce fait plusieurs personnes n'ont pu regagner leur domicile comme de coutume pour le repas de midi.

Accidents de la circulation

(c) Un Neuchâtelois, accompagné d'une jeune Biennoise, a dirigé, l'autre soir, son automobile contre une barrière à la rue d'Aarberg. Le conducteur fut blessé au visage par les débris de verre et a eu plusieurs dents brisées, alors que sa compagne souffre également de coupures au visage, d'une lésion à un genou et a sans doute le nez cassé. Tous deux ont été transportés à l'hôpital, où une prise de sang a été ordonnée sur l'automobiliste qui n'était pas de sang-froid.

Un deuxième accident s'est produit près de l'aérodrome, entre Bienne et Perles, où un habitant de Mâche, venant d'un chemin vicinal, a été renversé par une auto roulant sur la route cantonale. M. B. a été transporté avec une grave blessure à la tête — sans doute une fracture du crâne — à l'hôpital d'arrondissement au moyen d'une ambulance sanitaire.

Souscription en faveur des enfants victimes de la guerre

Les dons peuvent être versés à notre compte de chèques postaux IV. 178 ou directement au bureau d'annonces. On est prié de ne pas les glisser dans la boîte aux lettres.

A. V., 5 fr.; C. B., 10 fr.; anonyme, 3 fr.; L. S., 2 fr.; M. H. R., 3 fr.; M. H., 7 fr. 50; Anet, 1 fr.; anonyme, 3 fr.; anonyme, Couvet, 10 fr. — **Total à ce jour: 2854 fr. 65.**

La souscription sera close samedi 13 juillet

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Un camion militaire occupé par des soldats se renverse au «Bregot»

Il y a quelques blessés

(sp) Un grave accident s'est produit hier après-midi au «Bregot».

Un camion militaire, sur lequel avaient pris place plusieurs soldats, appartenant à une compagnie de travailleurs militaires complémentaires, est monté sur le rebord de la route et s'est renversé en voulant croiser un véhicule venant en sens inverse.

Deux soldats furent sérieusement atteints. Le premier souffre d'une forte commotion cérébrale et de contusions multiples, le second d'une forte contusion à la cheville gauche. Ils ont été conduits tous les deux à l'ambulance chirurgicale de l'hôpital Pourtalès. Aux dernières nouvelles, leur état est satisfaisant.

Deux autres soldats, légèrement blessés, furent conduits à l'infirmerie de la compagnie.

Le camion n'a pas subi de dégâts matériels.

Un soldat tombe d'un échafaudage

Il est grièvement blessé

(sp) Jeudi, vers 16 heures, un soldat complémentaire est tombé d'un échafaudage à Corcelles.

Souffrant d'une fracture probable de la colonne vertébrale, ce soldat a été conduit jeudi soir à l'hôpital Pourtalès.

Précisons enfin que la victime appartient à la même compagnie de travailleurs militaires, dont quatre hommes furent blessés dans l'accident de camion que nous relatons plus haut.

VAUMARCUS

Les camps d'été

(Sp) C'est samedi que s'ouvre la série des camps d'été de Vaumarcus. Le premier sera le camp des jeunes gens et hommes, qui ne durera que cinq jours. Les orateurs de ce camp sont assez remarquables pour qu'on cite leur nom et le titre de leur conférence: MM. Walter Lüthi, pasteur à Bâle: «Qu'est-ce au fond, que l'Eglise?» (lundi); Denis de Rougemont: «L'Eglise et la Suisse» et W.-A. Visser t'Hooft: «L'Eglise et l'Europe» (mardi); Henri d'Espine, pasteur à Genève: «L'Eglise et le Royaume de Dieu» (mercredi); le professeur Emil Brunner, de Zurich: «L'Eglise, c'est nous» (jeudi).

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une habitante tombe du deuxième étage d'un immeuble et se tue

Mercredi matin, aux environs de 10 heures, Mme P., âgée de 58 ans, domiciliée à la rue Numa-Droz 58, à la Chaux-de-Fonds, a fait une chute de la fenêtre de son logement, situé au deuxième étage du dit immeuble et est tombée dans la cour. Mme P. était occupée à nettoyer les vitres de la fenêtre lorsque l'accident est arrivé, dû à un faux mouvement ou à un malaise.

La victime, qui souffrait d'une épaule et de plusieurs côtes fracturées, reçut les soins d'un médecin qui ordonna son transfert à l'hôpital où elle est décédée.

Dissolution du parti socialiste indépendant

On se souvient qu'un parti socialiste indépendant, dirigé par un professeur au Gymnase, s'était créé avant les élections communales. Il avait déposé une liste qui fut interdite par le Conseil communal; l'interdiction de celle-ci fut sanctionnée par le Conseil d'Etat. Aujourd'hui, ce parti annonce sa dissolution.

A PROPOS DE «PLUIE DE CONSEILS»

On nous écrit:

Il y a quelques jours, sous le titre «Pluie de conseils», la «Feuille d'avis de Neuchâtel» a publié un petit article, signé des initiales bien connues F.-L. S., dans lequel l'auteur décoche quelques flèches contre les importuns qui se croient appelés à donner des conseils. Il choisit notamment comme cible «un médecin doublé d'un hygiéniste éclairé de la région du Léman».

Or, ce praticien n'est autre que le Dr H. Müller, directeur de la clinique physiothérapique «La Lignière», un homme qui s'est fait, en Suisse romande, le vulgarisateur très compétent des récentes découvertes biologiques et physiologiques relatives à l'hygiène alimentaire. Je crains que l'article en question ne jette quelque discrédit sur l'œuvre d'un homme qui me semble mériter mieux que cela.

Je me bornerai à deux remarques au sujet de la ration alimentaire quotidienne préconisée par le Dr Müller: 1. Son coût; 2. Son poids.

1. M. Schulé «nourrit quelque doute touchant le bon marché de cette volumineuse pitance». Or voici le petit tableau des prix qu'on peut établir d'après les dernières mercuriales de Neuchâtel et les renseignements de quelques ménagères versées dans ces questions. En ce qui concerne les fruits et légumes, il ne s'agit naturellement pas de primeurs, mais des bons produits du pays, consommés en leur saison et cotés approximativement au prix moyen de l'année. Quant à la viande, il ne s'agit pas non plus des morceaux réservés aux fins becs, «Science culinaire» plutôt que «Art culinaire»:

	Prix Fr.	Ration gr.	Coût moyen Fr.
Lait	0.34	500	0.17
Fromage	2.20 - 3.50	30	0.0855
Huile, graisse	2.— - 3.—	50	0.125
Viande (bœuf)	2.50 - 3.60	50	0.1525
Pain complet	0.46	250	0.115
Orge, avoine	0.80 - 1.50	100	0.115
Pommes de terre	0.25	750	0.1875
Légumes	0.40 - 0.70	150	0.0825
Fruits	0.80 - 1.—	150	0.135
			Fr. 1.168

Le coût moyen de la ration quotidienne se monte ainsi à 1 fr. 17. En prenant comme base le prix inférieur des denrées, cette moyenne serait ramenée à 1 fr. 02. On pourrait donc se nourrir rationnellement au prix modique d'un franc par jour. On ne saurait être plus modeste, semble-t-il!

2. En ce qui concerne le volume, ou plutôt le poids de cette «pitance», M. Schulé se demande si «notre médecin hygiéniste entend combattre les effets d'une future sous-alimentation éventuelle en prescrivant cette ration à ingurgiter chaque jour de deux kilos bien tassés d'aliments rationnels. Il va sans dire que pour un intellectuel, qui n'a jamais manié d'autre merlin que la plume, ce poids peut paraître excessif, mais il n'y a pas là de quoi inquiéter les gens qui font de gros travaux et auxquels il faut cinq repas par jour, soit une moyenne de 400 gr. par repas. Quelques coups de dents et voilà, c'est «ingurgité».

D'ailleurs, le Dr Müller estime que cette nourriture doit produire une force «herculéenne», de sorte que les personnes qui n'ont pas l'ambition de se distinguer par ce genre de force pourraient ramener la ration de pommes de terre, par exemple, à 500 ou 600 gr.

Si nous réduisons ainsi ce poids de 2 kg. pour l'adapter aux besoins des intellectuels et autres petits mangeurs, nous obtenons, à peu de chose près, la ration préconisée jadis par le Dr Hindhede pour le Danemark, soit environ 1720 gr., répartis comme suit: pain complet, 360 gr.; gruaux d'orge, 125 gr.; pommes de terre, 500 gr.; viande, 40 gr.; beurre, 70 gr.; légumes, 125 gr.; lait, 500 gr., soit au total 1720 gr.

On sait qu'en 1917 le Dr Hindhede sauva le Danemark de la famine en sa qualité de président de la commission de ravitaillement, muni de pleins pouvoirs. Si jamais la Suisse se trouve à court de denrées alimentaires, il sera peut-être sage de s'inspirer des expériences du Danemark pendant la dernière guerre.

Voilà quelques considérations qui visent à atténuer, si possible, l'effet qu'a sans doute produit l'article de M. Schulé. Je m'excuse d'être ainsi devenu à mon tour un importun de plus, mais, à l'heure actuelle, les questions de ravitaillement ne sauraient être traitées à la légère, et j'aime à espérer que, si M. Schulé est animé de quelque esprit évangélique, il voudra bien me pardonner cette indiscrétion «à cause de mon importunité».

Edg. J.

* * *

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» a eu la gentillesse de me communiquer l'article qu'on vient de lire et qui est de M. Edgar Jacot (il n'y a pas d'indiscrétion à le découvrir sous sa transparente signature).

J'accepte, bien entendu, les chiffres de M. Jacot — en lui rappelant cependant, pour le poste «graisses», que son hygiéniste avait parlé de *beurre*, d'huile d'olive ou de graisse — et le remercie d'avoir dissipé mes doutes touchant le coût de la ration journalière. Certes, bien des personnes apprendront avec plaisir qu'elles peuvent se bien nourrir à si bon compte.

Mais pourquoi faut-il qu'en parlant du volume de la ration, M. Jacot écrive ceci:

«Il va sans dire que pour un intellectuel, qui n'a jamais manié d'autre merlin que la plume, ce poids peut paraître excessif, mais il n'y a pas là de quoi inquiéter les gens qui font de gros travaux et auxquels il faut cinq repas par jour, soit une moyenne de 400 gr. par repas. Quelques coups de dents et voilà, c'est ingurgité.»

J'avais pourtant pris bien soin, moi, d'écrire: «L'hygiéniste nous assure que cette ration suffit aux personnes *qui ne sont pas appelées à fournir un trop grand travail.*»

Est-ce que M. Jacot n'avait pas lu cette petite phrase, qui rend sans objet sa jolie trouvaille de la plume et du merlin, en mettant hors de cause quiconque fait de gros travaux? Probablement, car, ainsi que je le connais, s'il l'avait lue, il n'aurait jamais voulu se procurer un triomphe trop facile et d'une nature que je laisserais à son appréciation. Au surplus, il ne doit pas ignorer que le travail dit intellectuel réclame une compensation alimentaire qu'on aurait tort de minimiser.

F.-L. S.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Vacances scolaires

(c) Les vacances scolaires d'été débuteront le 15 juillet et la rentrée des classes est prévue pour le lundi 26 août au matin.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD - SAINT-MARTIN

Accidents de la circulation

(c) Mercredi soir, un agricutleur, M. G. V. descendait de sa ferme sur la route cantonale, avec un char, lorsqu'il se trouva soudain en présence d'une automobile. Le choc ne fut heureusement pas trop violent et il n'y a que de légers dégâts à déplorer à l'auto.

Jeudi matin, un camion militaire vint heurter un des montants du portail du collège et le démolit en partie. Une pierre en tombant, blessa un enfant à la tête.

Madame Frédéric Maibach-Cousin;
Mademoiselle Alice Maibach et son fiancé, à Berne;
Monsieur Fred Maibach, à Zurich;
Monsieur et Madame Arthur Maibach, à Brunnen, et leurs enfants à Lausanne et Champion;
Monsieur et Madame Albert Maibach et leur fils, Dr Charles Maibach et famille, à Thoune;
Monsieur et Madame Gottlieb Maibach et leur fille, à Barcelone;
Monsieur et Madame William Cousin et leurs enfants, à Neuchâtel,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, frère, oncle et parent,

Monsieur Friedrich MAIBACH

Professeur
à l'Ecole supérieure de commerce

enlevé à leur tendre affection le 11 juillet, dans sa 62me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 11 juillet 1940.

L'Eternel ton Dieu marchera avec toi. Il ne te laissera point, il ne t'abandonnera point.

L'inhumation aura lieu le samedi *13 juillet 1940.* Culte au crématoire à 13 h. 10.

Domicile mortuaire: faubourg de la Gare 1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La *Commission et la Direction de l'Ecole supérieure de commerce* ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Frédéric MAIBACH

professeur dès 1906

Elles rendent hommage à la belle carrière du défunt et présentent à sa famille affligée leurs sentiments de profonde sympathie.

La *Société des professeurs de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel* a le regret de faire part du décès de

Monsieur Frédéric MAIBACH

Professeur

Culte au crématoire samedi 13 juillet 1940, à 13 h. 10.

Le comité.

Le comité du *Männerchor «Frohsinn»* a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Frédéric MAIBACH

Professeur

leur fidèle membre passif.

In tiefer Trauer geben wir den Mitgliedern des *Deutschschweizer-Vereins Neuchâtel* Kenntnis vom unerwarteten Hinschiede unseres lieben Vizepräsidenten

Herrn Prof. Fritz MAIBACH

Ehrenmitglied

Wir bitten um Teilnahme an der Abdankungsfeier; sie findet am Samstag den 13. Juli um 13 Uhr im Krematorium statt.

Dem dahingegangenen Freunde werden wir ein dankbares Andenken bewahren.

Der Vorstand.

Le comité du *Männerchor «Frohsinn»* a le vif regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Jean STRAUTMANN

leur ancien membre passif.

La *Société suisse des commerçants*, section de Neuchâtel, a le regret de faire part du décès de

Madame Jules LANGENSTEIN

mère de Monsieur Jules-E. Langenstein, membre actif.

L'ensevelissement a eu lieu le 11 courant.

Le comité.

Les parents de

Mademoiselle

Adrienne-Emma DUVANEL

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère tante, survenu aujourd'hui mercredi, dans sa 75me année.

Saint-Blaise, 10 juillet 1940.

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père; si cela n'était pas, je vous l'aurais dit, et je vais vous préparer une place.
Jean XIV, 2.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 13 juillet, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 45.

Domicile mortuaire: route de Neuchâtel 27 a, Saint-Blaise.

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.